VOLUME XIII. — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 21 OCTOBRE 1925 — NUMERO 29



Adressez toute correspondance à "LA LIBERTÉ"
ABONNEMENT
Canada
Etats-Unis
Europe

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

Téléphone - - A 1816—A 1817
Publié par CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot

DIEU ET MON DROIT

ENERGIQUE REVENDICATION DES DROITS DE LA MINORITE CANADIENNE-FRANCAISE

M. KING EST SUR DE SON AFFAIRE

Il escompte des gains libéraux dans les provinces de l'Ouest et dans le nord de l'Ontario

North Bay, Ont. — "Je n'ai pas l'habitude de la prophétie politique, a dit le premier ministre ici, mais je suis prêt à risquer ma réputation, comme étant capable de juger une situation politique, qu'un plus grand nombre de libéraux seront élus en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba et dans le nord de l'Ontario qu'il y en eut lors des dernières élections."

"Nous n'avons aucune crainte quant à notre retour au pouvoir. Nous savons que nous serons réélus. Notre seule inquiétude est de savoir si nous obtiendrons une majorité suffisante pour réaliser ce que nous voulons accomplir pour le Canada.'

Le premier ministre a prédit que pratiquement toute la province de Québec sera libérale; que l'Ontario démontrera qu'elle se dirige fortement vers le libéralisme et que le résultat dans les provinces maritimes sera très satisfaisant au point de vue libéral.

M. King a fait une revue de l'oeuvre accomplie par son gouvernement et de la politique qu'il a suivie. Il croit que rien moins qu'une révolution ne pourra mettre M. Meighen au pouvoir avec une politique de protection élevée.

Il a fait observer que le gouvernement s'est engagé à réformer le Sénat. "Nous voulons qu'il soit bien compris qu'il s'agit non seulement de la Chambre, mais aussi du Sénat. Cela pour la simple raison que le gouvernement libéral s'est engagé à réformer le Sénat. Il ne nomme que des gens qui s'engagent à la réforme du Sénat."

M. King a fait remarquer que le Sénat ne peut être réformé que par voie intérieure.

"Dans quelque temps, a-t-il ajouté, nous aurons au Sénat une majorité comme nous en avons une aux Communes. Lorsque nous aurons obtenu cette majorité, nous ferons introduire au Sénat un projet de loi qui réformera le Sénat pour toujours."

Le premier ministre a prétendu que la politique de protection de M. Meighen tendra à réduire le travail parce qu'elle réduira nos débouchés.

M. MEIGHEN EN SASKATCHEWAN

Il dit que l'alliance libérale-progressiste n'a eu aucun bon résultat pour l'Ouest

Bethune, Sask. — A une réunion d'électeurs, M. Meighen a déclaré que l'alliance libérale-progressiste n'a eu aucun bon résultat pour les provinces de l'Ouest. Le chef conservateur est venu de Régina pour prendre part à la campagne dans la division de Long Lake. La lutte s'y fait entre deux progressistes et un conservateur.

Les orateurs ont fait remarquer que les libéraux n'ont pas mis de candidats sur les rangs dans plusieurs divisions de l'Ouest à cause des ordres du premier ministre, que cela leur plaise ou non. Ils ont dit que les libéraux ne s'occupent que de se maintenir au pouvoir, sans tenir compte des principes. On a déclaré que l'incertitude tarifaire est la cause pour laquelle les capitalistes ne veulent pas investir de nouveaux capitaux. Ils ne sont pas assez assurés de l'avenir.

Les libéraux, dit M. Meighen, nomment chaque réduction au tarif un pas dans la bonne direction. Pendant ce temps, les jeunes Canadiens font un pas dans la mauvaise direction en se dirigeant vers les Etats-Unis. "Croyez-vous que ce soit la même chose pour le Canada et que vos fils doivent s'en aller dans un autre pays pour se procurer du travail?"

Le chef conservateur dit que la prétention de M. King d'avoir réduit les impôts n'est pas fondée. Le montant des impôts perçus est 25 pour cent de moins qu'en 1921, mais le taux de l'impôt est plus élevé. Ce qui a réellement diminué, c'est le revenu du contribuable. M. Meighen a dit que la charge d'impôt retombera sur l'agriculteur si les industries ne peuvent fournir leur quote-part. Les trois quarts de tous les impôts sont versés par les industries manufacturières parce que le capital qui y est engagé est plus considérable et a une activité plus intense. Si l'industrie n'est pas prospère, d'autres devront payer les impôts. M. Meighen a déclaré que tout l'élément conservateur du pays, la moitié des libéraux et une bonne partie des progressistes sont protectionnistes. Comment l'alliance libérale-progressiste en Chambre peut-elle alors prétendre réconcilier les aspirations du pays avec un tarif peu élevé.

La nomination demain

C'est demain, jeudi 22 octobre, qu'a lieu la nomination officielle des candidats dans toutes les circonscriptions du pays, à l'exception des 27 où cette formalité a eu lieu le 15. La votation se fera dans toutes les circonscriptions du Canada le jeudi 29 octobre. Il n'y a pas d'élections remises à plus tard. Avec la nomination avancée de huit jours, les comtés à territoires très étendus ont eu tout le temps nécessaire pour préparer le scrutin à la date du 29.

M. CAILLAUX EST CONTRE L'IMPOT SUR LE CAPITAL

M. Herriot le favorise et le fait accepter par le congrès du parti radical-socialiste

Nice — L'étoile de Joseph Caillaux semble pâlir, et avec elle peut disparaître le gouvernement Painlevé. La menace contre le ministère des finances et ses collègues vient de ce que le parti radical-socialiste, en congrès ici, s'est prononcé en faveur d'un impôt sur le capital pour restaurer les finances françaises.

M. Caillaux a refusé d'appuyer la mesure et presque immédiatement, M. Herriot, président du congrès, ancien premier ministre et successeur probable de M. Painlevé en cas de changement, a endossé catégoriquement l'imposition.

Démission en vue

Les socialistes préconisent depuis des mois un impôt sur le capital et la coalition de gauche est à la veille de se rompre sur cette question.

Comme chef des radicaux, Herriot a été assez fort pour emporter l'adhésion au programme socialiste, ce qui rend la position du gouvernement Painlevé très délicate.

Si la politique qui commence à prendre forme est adoptée définitivement, Caillaux démissionnera dès que la question financière viendra devant le parlement, qui se réunit le 28 octobre. Lui parti, le gouvernement ne tardera certainement pas à le suivre.

L'échec de la consolidation de la dette des Etats-Unis et la nécessité imminente d'augmenter le nombre de francs en circulation ont placé les finances françaises dans une situation telle que le franc perd encore de sa valeur.

L'endossement d'une imposition sur le capital par Herriot est considéré comme une surenchère hardie de sa part pour le ramener au pouvoir. Caillaux peut compter sur l'appui des partis de l'opposition lorsque le débat financier aura lieu à la Chambre. Les nationalistes sont parfois venus au secours du gouvernement radical-socialiste lorsque celui-ci avait contre lui un grand nombre de députés de gauche, mais un gouvernement de gauche ne pourrait tenir longtemps de cette façon.

Rome nommerait deux cardinaux canadiens

Québec — Une information reçue de Rome veut qu'un consistoire secret soit tenu dans la première semaine de décembre, auquel plusieurs nouveaux cardinaux seront désignés. La cérémonie sera suivie d'un consistoire public, auquel deux cardinaux espagnols récemment créés recevront le chapeau rouge.

Le bruit court ici, d'après l'information communiquée par les prêtres canadiens demeurant dans la Ville Eternelle, qu'un et peut-être deux cardinaux canadiens seront créés à cette occasion.

DEVANT LE CONSEIL DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE

La Conférence Interparlementaire, réunie à Ottawa, reconnait à l'unanimité le principe des droits des minorités — L'honorable Sénateur Belcourt fait un vigoureux plaidoyer en faveur de la minorité française du Canada et demande que le Règlement XVII de l'Ontario soit référé à la Cour de justice internationale

Ottawa — Les délégués de 41 nations du monde, réunis au parlement fédéral sous la présidence de l'hon. sénateur N.-A. Belcourt, ont pris connaissance du problème des droits des minorités.

Dix-sept orateurs ont traité la question et l'hon. sénateur Belcourt a présenté un mémoire sur le problème minoritaire au Canada.

Par un vote unanime l'Union interparlementaire a reconnu le principe des droits des minorités.

Le débat sur cette importante question fut assez animé de part et d'autre. Le délégué anglais Ben Riley dit que le seul problème racial que la Grande-Bretagne ait à résoudre est celui de la protection de la minorité écossaise et galloise contre la majorité. M. Alex Vries, de l'Esthonie, a affirmé que le Danemark, la Finlande et l'Allemagne sont les seuls pays en Europe où les droits des minorités sont respectés.

Un grand nombre d'orateurs représentant l'Allemagne et surtout les Balkans ont porté la parole pour défendre les droits des minorités ou pour justifier la politique des majorités. Mais la cause des minorités a remporté la journée.

A la fin de la conférence le sénateur Dandurand, président de la Société des Nations, a remercié l'Union interparlementaire d'avoir accepté l'invitation du Canada et d'être venue tenir sa conférence annuelle dans la capitale canadienne. Les délégués ont acclamé notre pays pour le remercier de son hospitalité.

Situation de la minorité canadienne

Voici le texte du mémoire lu par le sénateur Belcourt:

"Votre Conseil général ayant, à mon insu, jugé bon de mettre "la protection des minorités" au programme de la vingt-troisième conférence annuelle de l'Union interparlementaire, convoquée à Washington et à Ottawa, je vous prie de me permettre de vous soumettre un cas particulier qui me paraît tout à fait digne de l'attention de l'auguste forum international qui, pour la première fois, se réunit au Canada, et que j'ai l'insigne honneur d'accueillir au nom du Parlement de mon pays.

"Je désire simplement vous exposer cette situation, sans ajouter le moindre commentaire à la réalité des faits.

"Certaines législatures prétendent que le pouvoir de légiférer exclusivement en matière d'éducation, qu'elles possèdent en vertu de l'article 93 de l'Acte constitutif de notre Dominion, est un pouvoir absolu qui échappe aux prescriptions de la loi naturelle et va jusqu'à primer les privilèges et les droits élémentaires que possède tout homme libre.

Le Règlement XVII

"En se basant sur cette erreur de principe, la Législature ontarienne a trouvé bon d'astreindre les écoles bilingues, c'est-à-dire les écoles anglo-françaises sous son contrôle, à un règlement scolaire qui bannit l'usage et l'enseignement de la langue française par degrés dans certaines de ses écoles et d'une façon immédiate et définitive dans les autres.

"La minorité de langue française d'Ontario, qui représente 300,000 habitants, observe fidèlement la loi provinciale qui rend l'enseignement de la langue anglaise obligatoire dans toutes les écoles; mais elle refuse de se soumettre à la loi de proscription dirigée exclusivement contre la langue française.

"Le règlement législatif qui crée cette situation est connu sous le titre de "Règlement XVII".

Contre la Grande Charte

"1o. Ce règlement est en contradiction avec les dispositions de la loi organique édictée pour servir de base à l'Empire Britannique et sur laquelle, en réalité, il repose tout entier, de même que tous les Etats civilisés modernes. Effectivement, la "Magna Charta" contient les prescriptions suivantes:

"Art. 39. Aucun homme ne pourra être pris ou emprisonné, ni être condamné à la perte de la vie ou d'un membre, ni être privé de la liberté, des franchises ou de ses libertés, ni être mis hors la loi ou exilé, ni être mis à mort en aucune manière sans qu'il lui soit donné de répondre, à moins qu'il ne soit condamné à cela suivant le cours ordinaire de la loi; et le Roi ne le jugera ni ne le condamnera, si ce n'est par un jugement légal de ses pairs ou suivant la loi du pays; et le Roi n'impliquera aucun homme, ni ne lui déniera la justice ou son droit."

"Il importe de tenir compte que les principes de la "Magna Charta", aussi essentiels que d'application générale dans tout le monde civilisé, ont été promulgués pour l'Empire Britannique et en régissent toutes les parties. La province d'Ontario en a spécialement réédicté les dispositions majeures:

"La Législature de la province d'Ontario a, par une disposition expresse, conservé le texte de l'article 39 de la Grande Charte, cité plus haut, et l'on retrouve ce texte au chapitre 322, Statuts Revisés d'Ontario, 1897, section 2.

"Je pourrais ajouter que les dispositions de la Grande Charte ont été également incorporées, pour en faire partie intégrante, dans la constitution de la République des Etats-Unis d'Amérique:

"Tout dernièrement encore, et par deux fois, la Cour Suprême des Etats-Unis d'Amérique a donné son approbation à la législation américaine.

Contre l'Acte de Québec

"2o—La législation scolaire ontarienne dont il s'agit contredit également une autre loi de la Grande-Bretagne, l'Acte de Québec de 1774.

"Cet Acte de Québec a été édicté peu après la cession du Canada à l'Angleterre, pour le gouvernement de la Colonie. Il est encore en vigueur par tout le Canada et a été particulièrement inséré dans les statuts de la province d'Ontario.

"Citation No 3 (14 Geo. III, Chap. 83, Acte de Québec de 1774, Art. 8).

Contre l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord

3o—Elle viole l'esprit de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord qui a créé et qui gouverne la Fédération canadienne. Cet Acte constitutif de 1867 reconnait la langue française comme langue officielle au Canada:

"133. Dans les chambres du parlement du Canada et les chambres de la législature de Québec, l'usage de la langue française ou de la langue anglaise, dans les débats, sera facultatif; mais dans la rédaction des archives, procès-verbaux et journaux respectifs de ces chambres, l'usage de ces deux langues sera obligatoire; et dans toute plaidoirie ou pièce de procédure pardevant les tribunaux ou émanant des tribunaux du Canada qui seront établis sous l'autorité du présent acte, et pardevant tous les tribunaux ou émanant des tribunaux de Québec, il pourra être fait également usage, à faculté, de l'une ou de l'autre de ces langues.

"Les actes du parlement du Canada et de la législature de Québec devront être imprimés et publiés dans ces deux langues."

"4o—Elle contrarie enfin les dispositions qui assurent la protection des minorités dans le Traité de Versailles et dans les autres traités conclus entre les Alliés et autres pays d'Europe.

"Tous ces traités ont été ratifiés et sanctionnés par le gouvernement et le parlement du Royaume-Uni d'Angleterre, de même que par le gouvernement et le parlement de chacun de ces Dominions et notamment du Canada.

Vains appels

"De cette loi de proscription, la minorité française en a appelé au gouvernement et aux tribunaux de la province ontarienne elle-même, puis au Conseil Privé de Sa Majesté le Roi, à Londres, puis au gouvernement fédéral du Dominion — et toujours en vain.

"Les commissions scolaires qui ont refusé d'observer le Règlement XVII sont, depuis près de douze années privées de toute participation aux subsides provinciaux auxquels elles ont droit pour les fins de l'enseignement.

"Cette minorité a porté sa cause devant le Conseil suprême de la Société des Nations et la lui a complètement exposée au triple point de vue de la loi naturelle, de la législation formelle du Royaume-Uni et du Dominion, du droit international et même de la justice ou de l'équité internationale.

"Pour toute réponse, on a opposé à son appel une fin de non-recevoir, basée sur une question de procédure:

Question nationale

"La minorité qui souffre conteste la prétention que l'affaire est purement domestique et que son cas est du ressort exclusif de l'autorité provinciale; elle s'appuie sur l'article 93 de l'Acte constitutif du Canada pour affirmer que la question est devenue nationale au Canada. Le traité de Versailles, ainsi que les traités de paix subséquents, auxquels le Canada a participé, lui confèrent même dorénavant le caractère international.

"Ayant ainsi épuisé tous les recours ordinaires, la minorité française d'Ontario désire vous soumettre respectueusement la situation où elle se trouve présentement. A cet exposé très succinct, je m'abstiens d'ajouter le moindre commentaire et j'ose espérer qu'il aura suffi pour se recommander de soi à votre attention et pour vous révéler une situation digne de votre examen.

"S'appuyant sur les résolutions adoptées par l'Union interparlementaire, à plusieurs reprises et plus particulièrement aux trois dernières conférences annuelles concernant les Droits et Devoirs des Minorités nationales, la minorité de la province d'Ontario, avec autant d'humilité que de confiance, prie votre Conseil de référer à la Cour de Justice Internationale, à La Haye, tant pour avis consultatif sur les points litigieux qu'en vue d'une solution définitive, la question des droits et privilèges de la minorité française du Canada."

NOMINATIONS POUR 27 SIEGES

Soixante-treize candidats déjà officiellement nommés depuis le 15 octobre

Ottawa — Soixante-treize candidats ont été officiellement nommés le 15 octobre dans 27 circonscriptions. Tel que prévu par la loi, les nominations ont été reçues de midi à deux heures dans ces circonscriptions qui se trouvent plus étendues que les autres.

Les candidats nommés dans l'Ouest sont les suivants:

Manitoba

Nelson — Joseph Myers, cons.; T.-W. Bird, prog.

Provencher — A.-L. Beaubien, prog.; Edmond Comeault, lib.

Selkirk — L.-P. Bancroft, prog.; H.-M. Hannesson, cons.; Dr W.-H.-G. Gibbs, lib.

Springfield — John Holland, prog.; Thos. Hay, cons.; Dr G.-O.-H. Bissett, lib.

Saskatchewan

Maple Creek — George Spence, lib.; J.-T. Swanson, cons.; N. McTaggart, prog.

Melfort — Malcolm McLean, lib.; R. Keown, cons.; J. Greaves, prog.

North Battleford — C.-R. McIntosh, lib.; Dr L.-A.-C. Panton, cons.; C.-C. Davies, prog.

Prince-Albert — Chas. Macdonald, lib.; John G. Diefenbaker, cons.; Andrew Knox, prog.

Alberta

Athabasca — Hon. C.-W. Cross, lib.; Chas-H. Gauvreau, cons.; D.-H. Kellner, prog.

Macleod — T.-C. Milnes, lib.; John Herron, cons.; G.-C. Coote, prog.

Peace River — W.-A. Rae, lib.; J.-A. Collins, cons.; D.-M. Kennedy, prog.

Colombie-Anglaise

Cariboo — J.-A. Fraser, cons.; T.-G. McBridge, prog.

Comox-Alberni — T.-D. Coldicutt, cons.; A.-W. Neill, ouvrier ind.

Kootenay West — L.-W. Humphrey, fermier ouvrier; W.-K. Esling, cons.

Skeena — Fred Stork, lib.; Geo. Bushby, cons.; G.-W. Nickerson, prog.

Yale — Col. C.-E. Edgett, lib.; Grote Stirling, cons.

Yukon — Robert Lowe, lib.; George Black, cons.

ROME — Des renseignements recueillis et des papiers saisis récemment, il résulte que l'internationale communiste préparait en Italie une guerre civile.

L'Exilée

C'est à nos lectrices que nous avons tout particulièrement songé, cette fois-ci, en choisissant notre feuilleton. M. Delly est un auteur favori des dames et des jeunes filles. Ses romans sont fort joliment écrits, palpitants d'intérêt, et tout imprégnés de foi et d'énergie chrétienne.

"L'Exilée", nous en sommes sûrs, fera les délices de nos lectrices et même de nos lecteurs.

LES ABATTOIRS HARRIS OUVERTS A ST-BONIFACE

La plus grande entreprise du genre dans tout le Canada, au coût d'un million

Les grands abattoirs Harris ont ouvert leurs portes samedi matin à la population de Winnipeg et de Saint-Boniface. Ces abattoirs, qui sont situés à Saint-Boniface, passent pour les plus considérables de l'Ouest, sinon de tout le Canada, et comportent tous les derniers perfectionnements dans ce genre d'industrie.

Sir James Aikins, lieutenant-gouverneur de la province, a pressé le bouton qui a fait résonner la sirène à 10 h. 30, et au même instant le drapeau a été hissé au haut du mât. Le lieutenant-gouverneur a complimenté le président et le secrétaire-trésorier de la compagnie Harris, W.-T. Harris et J.-S. McLean, de leur prévoyance en plaçant ainsi une usine à la porte même du marché d'animaux. Le premier ministre Bracken, l'hon. Arthur Meighen, l'hon. T.-C. Norris et R.-B. Hunter ont également pris la parole.

On remarquait encore parmi les personnalités présentes, l'hon. Albert Préfontaine, le maire Webb et un grand nombre des membres de la bourse aux animaux de Winnipeg.

Les visiteurs ont fait le tour de l'établissement et ont manifesté un vif intérêt pour tout ce qu'ils ont vu.

Cette immense installation du coût d'un million a été construite et complètement terminée dans l'espace de six mois, sous la direction de Charles-H. Pringle, gérant des constructions de la compagnie Harris.

Nouvelles Brèves

ROME — Le Pape a reçu 65 pèlerins de la Société des Artisans canadiens-français, conduits par leur président, M. Bédard, et par Mgr Lepailleur, aumônier général.

HALIFAX, N.-E. — Le sénateur William Roche est mort à l'âge de 83 ans.

QUEBEC — On estime que 75,000 touristes ont visité Québec durant la saison qui vient de se terminer. Sur ce nombre, 40,000 venaient des Etats-Unis et ont dépensé dans la ville environ $2,250,000.

TORONTO — Les profits de la "Ford Motor Company of Canada Limited," pour l'année se terminant le 31 juillet dernier, ont été de $6,122,327.

LONDRES — L'explorateur Amundsen, actuellement à Londres, a confirmé qu'il avait l'intention d'accomplir une nouvelle expédition au pôle au printemps prochain.

NAPLES — Le premier métropolitain italien vient d'être inauguré à Naples. L'évêque de Naples a béni la première rame de wagons.

COPENHAGUE — Paul Seistrup, le dernier bourreau du Danemark, est mort à 78 ans. En 25 ans, il n'y a eu que trois exécutions, la peine de mort ayant été virtuellement abolie.

LONDRES — Depuis 6 mois, 12,700 têtes de bétail canadien ont atteint Manchester, soit une augmentation de 100 p.c. sur la période correspondante de l'année dernière.

CHAQUE CITOYEN TENU DE VOTER

L'abstention est un mauvais exemple, souvent une lâcheté, et quelquefois une trahison

Montréal — S. G. Mgr Gauthier, archevêque auxiliaire de Montréal, vient de publier une lettre pastorale sur le mauvais théâtre et les élections. Il expose en ces termes le devoir électoral du citoyen:

"Il s'agit pour chaque citoyen d'un devoir, fondé sur cette justice dont le terme est le bien général et qui dispose les sujets à rendre à la société ce qui lui est dû. "L'homme est un mineur perpétuel devant le devoir." (Montesquieu). Ce qui veut dire que, à tous les moments de sa carrière, l'homme est soumis au devoir. Que ce soit vis-à-vis de Dieu, de lui-même, ou de ses semblables, il y a, de sa naissance à sa mort, une loi qui pèse sur lui et qui l'oblige à rendre à chacun ce qui lui est dû. S'il s'agit en particulier de la société au sein de laquelle il vit, il ne fait au surplus qu'acquitter une dette. Il reçoit d'elle d'innombrables services auxquels il répond par ce que l'on appelle l'esprit public. L'une des manifestations de cet esprit public consiste précisément dans l'accomplissement du devoir électoral.

"Cette réflexion en amène une autre qui a son importance. Il est possible que les élections ne soient pas toute la politique, si même, à y regarder de près, ce qu'il y a de plus important dans la politique. Il faut convenir que les bons principes de morale politique sont d'une valeur bien supérieure. Un homme peut disparaître, les mauvaises doctrines demeurent. En bien comme en mal rien ne se perd, et ces mauvaises doctrines politiques ou sociales déposent dans les esprits des ferments dangereux qui lèvent tôt ou tard. Rendons-nous compte toutefois d'une vérité de simple bon sens. C'est que dans une société à gouvernement représentatif, toute la politique pratique est dans les élections.

"L'on a tout dit sur les lenteurs et trop souvent sur l'impuissance du parlementarisme. Mais enfin nous l'avons, et le devoir de tout citoyen qui réfléchit et qui a le souci de la prospérité de son pays, n'est-il pas de le rendre meilleur et de faire qu'il donne aux affaires générales du pays une direction saine et judicieuse.

"Ces considérations permettent en thèse générale, et sans tenir compte de motifs particuliers qui peuvent être légitimes, de juger sévèrement l'abstention électorale. C'est un mauvais exemple, souvent une lâcheté, et quelquefois une trahison."

M. FORKE PLAIDE POUR SON PARTI

Le parti fermier traite toutes les questions à un point de vue national

Virden, Man. — Le chef progressiste, M. Robert Forke, parlant ici, a exprimé des craintes au sujet de la composition du prochain cabinet telle qu'annoncée par le premier ministre et comprenant des ministres ayant des opinions totalement divergentes. C'est ainsi qu'il a rappelé ce que M. Vincent Massey disait au sujet de la protection et ce qu'a déjà dit M. Marler, un protectionniste reconnu.

Le chef progressiste a nié les rumeurs voulant que les membres de son parti fussent désunis. En réalité, a-t-il déclaré, il n'y a aucune divergence sérieuse. Les quelques différences d'opinion était au sujet de l'organisation.

Rappelant que le premier ministre est venu dans l'Ouest pour demander un mandat, M. Forke ne peut voir pourquoi M. King veut un tel mandat.

Répondant à ceux qui prétendent que le parti fermier est un parti purement agraire, M. Forke dit que les progressistes ne limitent pas leurs activités aux questions agricoles, mais qu'ils traitent toutes les questions à un point de vue national. L'Ouest veut simplement ce à quoi il a droit. "Je ne crois pas plus en un parti de l'Ouest que je crois en un parti de l'Est. Je crois fermement au maintien de la Confédération."

ECHOS D'EUROPE

Une victoire pour la paix

Locarno — La grande conférence de sécurité qui se tenait à Locarno entre l'Allemagne et les puissances alliées s'est terminée vendredi par une victoire complète en faveur de la paix. Les feux d'artifices ont duré toute la nuit, et on a célébré l'événement avec de la musique et de la danse. On célébrait une nouvelle Europe pacifiée née de la discorde ancienne.

La démission du maréchal Lyautey provoque d'unanimes regrets au Maroc

Paris — La démission du maréchal Lyautey a produit, en général, une très forte impression parmi toutes les populations du Maroc. Pour la grande majorité des Français et des Européens, le départ du maréchal laissera un grand vide. De leur côté, les notables indigènes, qui savent combien le Maroc doit au maréchal, ont peine à concevoir leur pays sans le résident qui a été pour eux si noble.

Chez le sultan, l'impression est encore plus forte. Depuis longtemps, il avait donné son amitié entière au maréchal. Quand il a appris la nouvelle, le sultan a éprouvé une très vive émotion. Tout le maghzen reflète les sentiments du sultan.

Les responsabilités de la guerre

Londres — Au moment où l'Allemagne, par une manoeuvre hardie, a voulu, profitant du projet de réunion des ministres des Affaires étrangères à Locarno, remettre en question sa responsabilité dans les événements qui ont provoqué la guerre, voici que paraissent les Mémoires du vicomte Grey of Falladon, ancien ministre des Affaires étrangères britannique.

Le "Daily Mail" en publie quelques extraits dont voici un passage qui justifie complètement la France, tandis qu'il charge gravement les cercles militaires allemands:

"La France, écrit le vicomte Grey, craignait la guerre et a fait tout son possible pour l'éviter. Les hommes d'Etat français ne pensaient qu'aux répercussions terribles qu'une guerre aurait pour la France. L'accroissement immense de la puissance militaire de l'Allemagne avait réduit à néant presque tout esprit de revanche. En ce qui concerne la Russie, on peut dire que ni le tsar, ni Sazonoff, ni aucun autre homme d'Etat responsable n'ont jamais cherché à provoquer la guerre. Par contre, les cercles militaires allemands estimaient que la guerre était inévitable et que 1914 était le meilleur moment pour la déclencher."

Un souvenir historique au sujet de René Viviani

Paris — M. Loiseau communique à la "Croix" le souvenir suivant:

"L'article nécrologique que la "Croix" vient de consacrer à René Viviani me rappelle une conversation que j'eus avec lui en 1914.

Nous étions camarades de jeunesse. Nous avions fait partie ensemble de la promotion de 1890, du secrétariat de la conférence des avocats de Paris.

Devenu, dès le début de la guerre, collaborateur volontaire de notre ambassade à Rome, j'eus l'occasion de lui rendre visite dès le premier voyage que je fis en France, peu de temps après la bataille de la Marne. Il était alors président du Conseil.

Après m'avoir posé diverses questions sur l'attitude du Vatican, il me dit, du ton amicalement bourru et d'une nonchalance apparente qui lui était familier:

— Après tout, nous pouvons avoir intérêt à nous rendre compte de ce qui se passe de ce côté-là. Veux-tu que je te donne une lettre dans laquelle je prendrai sur moi de t'accréditer — à titre officieux, bien entendu — auprès de la Secrétairerie d'Etat?

Nous convînmes d'un rendez-vous pour le lendemain, car il fallait, avait-il ajouté, "que Delcassé fût mis au courant". Quand je revins:

— Il n'y a pas moyen de s'entendre avec lui là-dessus, me dit-il, n'en parlons plus.

Tel est le témoignage qu'en qualité d'ami personnel je tiens à rendre à la mémoire de cet homme si complexe. Je ne vois aucun inconvénient à ce qu'il soit publié, si vous le jugez de nature à intéresser vos lecteurs.

Les prédictions de l'abbé Moreux

Paris — "Les hivers vont recommencer à être froids et les étés très chauds", déclare l'abbé Moreux, astronome.

"Dorénavant, les saisons vont reprendre cette régularité d'autrefois, que nous avons presque oubliée. Les hivers seront secs et froids, avec beaucoup de neige; les étés seront chauds, et l'on pourra se baigner tous les jours. L'hiver qui vient sera rigoureux.

L'abbé Moreux prédit aussi de sérieux tremblements de terre d'ici quelques semaines.

Depuis un quart de siècle, du haut de son observatoire, à Bourges, l'abbé Moreux étudie le problème de l'activité solaire, qui, dit-il, est la cause de tous les séismes et changements de climats sur notre minuscule planète. Ses prédictions sont en général d'une justesse étonnante et lui ont valu une réputation mondiale.

Députés français condamnés

Paris — Deux députés communistes, Marcel Cachin et Jacques Doriot, ont été condamnés à 13 mois de prison et à 3,000 francs d'amende chacun pour avoir incité les soldats français à la désobéissance.

Cachin et Doriot ont fait une campagne contre la guerre au Maroc. Le dernier a été plusieurs semaines en Algérie et au Maroc, cet été, et on a dit qu'il était en relations avec le chef riffain, Abd-el-Krim.

Cachin a déjà été condamné à six mois d'emprisonnement pour avoir incité les soldats à désobéir lors de l'occupation de la Ruhr. Il en a appelé de cette sentence.

Les Anglais décorent un prêtre français

Delhi — Le gouvernement britannique a accordé au R. P. Soublières, des Missions étrangères de Paris, professeur au Collège Saint-Joseph, à Cuddalore, aux Indes, la médaille d'or de Kaiser-i-Hind, en reconnaissance de ses services. Cette décoration lui a été remise solennellement par M. Dutt, représentant du gouvernement, pendant qu'une compagnie rendait les honneurs militaires.

Armée formidable pour le fascisme

Rome — Si Benito Mussolini faisait un appel aux fascistes, trois millions d'hommes, de femmes et d'enfants pourraient aujourd'hui répondre: présents. Il y a une dizaine d'années, le fascisme n'était constitué que par une poignée d'hommes, mais maintenant c'est une armée formidable. D'après un rapport officiel, le fascisme compte 68 fédérations provinciales, 6,317 organisations communales, 317 unions ouvrières nationales, 18 organisations d'enfants, 16 organisations d'avant-garde, 590 groupes de femmes et 9,000 groupes d'hommes.

STOCKHOLM — La récolte de blé, en Suède, est, cette année, deux fois plus considérable que celle de l'année dernière.





LES SPORTS

Stecher a défait L'Heureux

Joe Stecher, champion poids lourd du monde pour la lutte, a défait Léo L'Heureux, jeune lutteur du Manitoba, jeudi soir, à l'Auditorium, devant un millier de personnes. Le vainqueur a infligé deux chutes à son adversaire, au moyen de ses "ciseaux de corps" qui l'ont rendu fameux. La première a eu lieu en 51 minutes et la seconde en 27 minutes, 25 secondes.

Si le titre de champion était en jeu, il ne risqua pas sérieusement de changer de mains. L'Heureux, bien que extraordinairement fort et de plus en plus habile au jeu, n'est pas encore de taille à battre le champion. On a remarqué cependant que depuis sa dernière apparition à Winnipeg, il a gagné du poids et est devenu plus souple.

Le champion a produit une magnifique impression. Il est bâti en véritable athlète et possède une paire de jambes dont il se sert à la façon de pinces à bloc de glace. Il fait rarement un mouvement inutile et, contrairement à la plupart des lutteurs qui, dans le feu de l'action, ressemblent à des enragés, son visage demeure constamment impassible.

Pendant la première demi-heure, l'action fut assez calme; L'Heureux fut presque constamment sur l'offensive et Stecher déploya une grande habileté dans la défensive. Ensuite le champion s'échauffa et commença à donner du fil à retordre au jeune lutteur canadien-français.

Dans l'offensive, Stecher comptait principalement sur ses fameux "ciseaux de corps". Il n'en usa pas beaucoup avant la fin de la première partie, mais ce fut une démonstration intéressante pour les amateurs. Deux fois il serra son adversaire dans l'étreinte formidable de ses jambes d'acier, pendant qu'il lui faisait toucher les épaules.

La seconde partie fut plus mouvementée et les deux adversaires déployèrent une grande agilité. Le champion obtint la seconde chute de la même manière que la première. L'Heureux supporta vaillamment sa défaite, mais il était visiblement aux prises avec un lutteur plus habile et plus expérimenté.

Doctoresses missionnaires

On vient de fonder à Washington, avec l'autorisation de Mgr Curley, archevêque de Baltimore, une Société internationale de femmes médecins catholiques pour les missions étrangères. Elles seront assujetties à la vie de communauté religieuse, mais ne prononceront pas les trois voeux habituels. Elles resteront liées à la communauté par un engagement renouvelable après trois ans. La fondatrice de la Société, Mme Anna Dengel, est née en Australie et a fait ses études médicales à l'Université de Cork (Irlande). Elle a été pendant trois ans et demi doctoresse missionnaire au Pendjab. L'organisation de la Société a été élaborée sous la direction des Pères missionnaires de Sainte-Croix.

LA LOI DES ELECTIONS

Pour garder le secret du vote — Les interprètes — Les sanctions contre les personnes coupables de pratiques illégales

Ottawa — Il sera certainement intéressant pour toute la population du Canada de connaître ce qu'édicte la loi au sujet des élections. Il est d'abord édicté que le scrutin doit être absolument secret, et que tous les candidats, officiers, greffiers, agents d'élection, etc., présents dans des bureaux de votation ou au comptage des bulletins de vote doivent aider à garder le secret sur les votes donnés.

Ainsi donc, il est interdit à tout candidat, officier, greffier, agent ou autre personne:

A—De faire savoir, avant la fermeture du bureau de votation, si telle ou telle personne inscrite sur la liste des électeurs s'est présentée pour demander un bulletin de votation;

B—D'intervenir en aucune manière auprès d'un votant, de quelque manière que ce soit, afin de savoir pour quel candidat le votant a donné ou donnera son vote;

C—D'essayer, lors du comptage des bulletins, de connaître le numéro sur le dos d'un bulletin;

D—De laisser savoir, à qui que ce soit, en aucun temps, si ce n'est à un juge autorisé, le numéro inscrit sur le dos d'un bulletin de vote;

E—D'inciter directement ou indirectement, en aucun temps, un votant à indiquer d'une manière quelconque, en montrant son bulletin, pour quel candidat il a voté;

F—De communiquer, en aucun temps ni à quelque personne que ce soit, aucune information obtenue à un bureau de votation tendant à indiquer le candidat pour lequel un votant se prépare à voter ou pour lequel il a voté;

G—De tenter d'obtenir, au comptage des bulletins, des informations, ou de communiquer des informations obtenues à ce comptage, pour ce qui est du candidat pour lequel un vote a été donné sur un bulletin particulier.

La clause 2 de cette section de la loi édicte que "toute personne qui violerait une stipulation de cette section serait coupable de pratique illégale, et d'une offense contre cette Loi punissable par conviction sommaire, ainsi qu'il est pourvu par la loi."

Cependant, une personne qui serait aveugle ou qui, pour une raison ou pour une autre, ne serait pas capable de voter sans être aidée, pourra voter, mais elle devra alors faire serment qu'elle n'est pas capable de voter sans aide. Alors le sous-officier rapporteur peut aider cette personne en marquant son bulletin selon que l'indiquera cette personne, en présence des agents assermentés des candidats ou des électeurs assermentés représentant les candidats dans le bureau de votation, et de la personne qui demande de l'aide, et placer le bulletin dans la boite aux bulletins en présence de ces personnes. Dans ce cas, le sous-officier rapporteur est obligé d'indiquer dans le registre de ce bureau de votation quand le bulletin a été ainsi marqué.

Dans le cas où le sous-officier rapporteur ne comprend pas la langue d'un électeur qui demande un bulletin de votation, il devra assermenter un interprète afin de pouvoir communiquer avec l'électeur en question; si un interprète ne peut être trouvé, l'électeur dont le sous-officier rapporteur ne comprend pas la langue ne sera pas admis à voter.

Enfin, pour ce qui est des personnes coupables de pratiques illégales à des élections, la section 86 de la Loi décrète ce qui suit: "Toute personne qui, durant une élection, commet un acte de corruption ou toute pratique illégale, sera disqualifiée "ipso facto" quant à son droit de vote, et ne pourra voter à cette élection. Elle pourra, en outre d'autre châtiment pour une telle offense prescrit par cette Loi ou par toute autre loi, être poursuivie devant des cours compétentes et être condamnée à payer de fortes sommes.







VOLUME XIII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 21 OCTOBRE 1925 NUMERO 20

> Le Canada ne peut prospérer sans que l'élément français soit légitimement satisfait de la place qui lui est accordée dans la vie collective du pays.
>
> Professeur W.-F. OSBORNE.

LA LIBERTÉ

> Le pays a besoin de l'action concertée, mais libre et réfléchie, de toutes les bonnes volontés, affranchies de l'esclavage des partis.
>
> Henri BOURASSA.

LES DROITS DES MINORITES

Dans tout le pays, l'attention du public est accaparée par la campagne électorale et accepte difficilement d'en être distraite. C'est ainsi que la capitale fédérale a été le théâtre d'un événement de grande importance qui est passé presque inaperçu. Nous nous en voudrions de ne pas lui accorder ici la place d'honneur qui lui revient.

La semaine dernière donc, se réunissait à Ottawa, dans la Chambre même des Communes, la vingt-troisième conférence de l'Union interparlementaire, qui comptait des représentants de quarante-et-une nations du globe. La principale question à l'étude était celle des droits des minorités. Voici le texte de la résolution qui a été proposée par le Dr Paul Usteri, ancien conseiller aux Etats confédérés de Suisse, et secondée par le Dr Jeroslav Bradeck, sénateur du groupe tchécoslovaque:

"Considérant que la plupart des Etats européens ont une population mixte composée de majorités et de minorités de race, de langue ou de religion;

"Considérant que l'état de choses peut créer des problèmes parfois difficiles et complexes qu'il importe de résoudre, autant que possible, par le moyen d'une entente directe entre la majorité et les minorités;

"Considérant que la résolution de la 21ème conférence recommandant l'institution de Commissions paritaires pour la solution des problèmes minoritaires n'a pas eu les suites désirées.

"La 23ème conférence interparlementaire, dans l'intérêt de la paix européenne et de la bonne entente entre les majorités et les minorités dans les Etats à populations mixtes, signale de nouveau à l'attention des groupes les services que pourraient rendre, le cas échéant, au sein des Etats, dans lesquels existent des problèmes minoritaires, des commissions paritaires composées d'un nombre égal de représentants de la majorité et de l'une ou de l'autre des minorités, et adaptées aux conditions et aux besoins de divers Etats, avec le mandat de suggérer des solutions équitables des questions controversées en vue d'apaiser les conflits.

"De l'avis de la conférence, semblables commissions paritaires pourraient avec avantage fonctionner soit à l'intérieur, soit auprès des institutions centrales de l'Etat, selon la nature des questions à traiter.

"Considérant que la Cour de justice internationale à la Haye, constituée en 1921, jouit d'une confiance et d'une considération générales;;

"Considérant que le Conseil de la Société des Nations s'est déjà adressé à cette Cour pour la solution de litiges relatifs à la situation des minorités, en lui demandant des avis consultatifs sur des questions controversées;

"Considérant que les traités en vigueur prévoient l'obligation du renvoi des questions litigieuses relatives à l'interprétation ou à l'application des traités de minorités en vigueur devant la Cour de justice Internationale, sur la demande de l'un des Etats représentés au Conseil de la Société des Nations:

"La 23ème conférence internationale exprime le voeu que toutes les questions controversées qui s'y prêteraient et notamment celles relatives à l'interprétation et à l'application des traités de minorités soient renvoyées par le Conseil à la Cour de justice internationale, tant pour avis consultatif sur des points litigieux qu'en vue d'une solution définitive."

* * *

A la suite d'une discussion assez animée, cette résolution a été votée à l'unanimité. L'honorable sénateur Belcourt a pris une part importante au débat et a soumis aux délégués un mémoire lumineux sur la situation scolaire dans l'Ontario. On en trouvera le texte dans notre première page. Le distingué président de l'*Association canadienne-française d'Education de l'Ontario* a démontré une fois de plus, documents en mains, que l'odieux Réglement XVII viole l'esprit même de notre droit public tel qu'il découle de la *Grande Charte*, de l'*Acte de Québec* et de l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord*.

Ce fut une bonne journée pour la minorité française du Canada. Un débat de ce genre n'a pu manquer de faire réfléchir plusieurs de nos compatriotes de langue anglaise qui ne s'étaient guère arrêtés à penser jusqu'ici que leur pays possède lui aussi une minorité de race dont les droits méritent tout au moins autant de considération que ceux des nombreuses minorités d'Europe dont la Société des Nations s'occupe avec tant de sollicitude. Il suffit souvent qu'une injustice soit étalée au grand jour pour que les victimes obtiennent la réparation à laquelle elles ont droit et que le scandale cesse. C'est la première fois que la situation scolaire des Canadiens français de l'Ontario et des autres provinces anglaises se trouve ainsi soumise à un tribunal mondial de jurisconsultes. Il doit bien nous être permis d'y voir, sans être taxé d'optimisme, un premier pas vers le redressement d'un long déni de justice qui nous atteint, par l'école, dans l'âme même de nos enfants.

Mais il serait téméraire et puéril de mettre tout notre espoir dans cette lueur qui apparaît à l'horizon lointain et d'attendre béatement le salut qui peut nous venir d'Europe. La vague qui approche lentement réussira sans doute, un jour, à soulever la couche de préjugés encore bien lourde qui pèse sur les provinces anglaises. Mais il ne faut pas dormir d'ici là. C'est le devoir du plus humble de nos groupes de ne pas laisser éteindre chez lui la flamme française. Il faut l'alimenter au contraire — l'alimenter avec toutes les brindilles que l'on peut arracher à la loi — et, plus abondamment, avec le combustible d'une action patriotique intelligente et ordonnée. Méconnaître les moyens actuels de salut qu'elle nous offre, c'est rendre inutiles d'avance tous les secours qui pourraient, plus tard, nous venir d'ailleurs. On n'est jamais mieux servi que par soi-même.

Donatien FREMONT.

IMMIGRATION ET COLONISATION

Samuel Soucy et le patriotisme en action

Montréal, le 15 octobre 1925.

Monsieur le Rédacteur,

Je viens d'apprendre par la voix du journal l'"Union" le décès d'un pionnier d'Edmonton dans la personne de M. Samuel Soucy. Avec lui disparaît un grand patriote, un fervent de la cause française et catholique dans le nord de l'Alberta, un colonisateur pratique qui a amené dans cette partie du pays une cinquantaine de familles canadiennes-françaises qu'il a dirigées, établies lui-même sur des terres, sans compter quantité d'autres qui lui doivent d'être aujourd'hui dans l'Alberta et dans les autres parties de l'Ouest canadien plutôt qu'aux Etats-Unis ou dans les grandes villes.

Mes félicitations à qui de droit pour avoir mis en relief la notice nécrologique de cet apôtre de notre pays de l'Ouest, cette qualité maîtresse et dominante chez notre vieil ami disparu. Tous ceux qui ont vécu dans cette partie du pays depuis un quart de siècle savent les services inestimables rendus à la cause de la colonisation canadienne-française par M. S. Soucy, et cela à ses dépens, sans escompter une rétribution pécuniaire ou autre. Il a rempli son devoir de patriote en toute occasion et la patrie reconnaissante lui doit un témoignage public de gratitude pour son désintéressement envers la cause qu'il a toujours eue à coeur et qu'il a servie jusqu'au bout avec tant de générosité, de dévouement et d'abnégation...

Le cas n'est pas isolé dans notre pays, mais celui du regretté défunt est au tout premier rang et mérite une citation d'honneur, afin d'encourager les plus jeunes dans la poursuite de l'idéal de nos pères dans la foi et l'avenir de notre pays d'Ouest; afin de retremper les énergies plus ou moins latentes de la race; afin de récompenser le mérite où il se trouve. C'est une leçon vivante et vécue de patriotisme, de confiance dans nos destinées, dans notre mission comme peuple que la vie de ce pionnier du district d'Edmonton.

Me serait-il permis de rapporter à cette occasion un petit souvenir vieux de 24 ans et un peu personnel. C'était en 1901, à Morinville: on célébrait avec grande pompe la fête patronale de la paroisse doublée de la fête nationale, le 24 juin. Une foule de 1,500 à 2,000 personnes de langue française assistait à la grand'messe, puis au banquet sous bois, enfin aux discours patriotiques d'usage en telles occasions. J'avais, à cause de mon arrivée récente dans le diocèse, l'honneur d'être l'invité du jour pour le sermon de circonstance. Naturellement on parla de la mission du peuple canadien et des moyens de la remplir par la pratique des vertus ancestrales, par le maintien des traditions nationales de foi, de langue, de mentalité, etc. Mais tout cela ne pourra s'opérer, disait-on, sans la coopération de chaque patriote du pays et sans l'apport de nouvelles recrues de l'Est, des Etats-Unis, de partout... Et pour cela, il fallait s'occuper chacun de colonisation française et catholique, être patriote en actions encore plus qu'en paroles, et non pas simplement le 24 juin, mais tous les jours de l'année.

Or, lorsque le tour des discours patriotiques arriva, le tour de notre compatriote Soucy ne se fit pas attendre et lui non plus. Il me semble encore le voir et l'entendre adresser à ses compatriotes ces conseils pleins de gros bon sens et pétris du plus pur patriotisme canadien-français.

"Mes chers amis, disait-il en terminant son plaidoyer pour la colonisation à domicile, il ne faut pas, comme on vous l'a prêché ce matin, être patriote seulement le 24 juin, mais tous les jours de l'année: ça c'est correct... Le patriotisme, mes amis les cultivateurs, c'est comme les patates. Si vous n'en semez pas, il n'en poussera pas. Ca c'est pour aujourd'hui: les grands discours, on sème. Mais ce n'est pas tout que d'en semer, des patates, il faut les renchausser de temps en temps. C'est la même chose pour le patriotisme; il faut lui donner quelques renchaussages de temps à autre.

"Allons, mes amis, renchaussons le patriotisme tous ensemble, et vous verrez qu'avant longtemps, il en poussera des patriotes, et il en viendra des "Canayens" dans notre pays. C'est la grâce que je vous souhaite de tout mon coeur!..."

Comme vous pouvez voir, chers compatriotes, M. Soucy commençait, lui, par mettre en action ce qu'il croyait être un devoir patriotique et national et à l'occasion, il y ajoutait la parole, cette parole fine, ardente, convaincue...

En reconnaissance, que chaque compatriote ait un pieux souvenir dans ses prières pour le repos de l'âme de ce vieux et fidèle renchausseur du patriotisme en Alberta pendant 31 ans.

J.-A. NORMANDEAU,
Prêtre colonisateur.
[illegible], Craig Ouest, Montréal, P. Q.

TRIBUNE LIBRE

Et les remèdes pratiques?...

Je serais tentée de mettre en marge de la deuxième lettre de "Voyageur": "Travail, Clarté"; mais chut! puisque celui-ci a convenu d'employer les rayons X... C'est dire que nous pouvons oublier ces vilains qualificatifs de la première heure et que désormais ils n'ont plus que l'apparence de ces petits coups d'épingles dont on ne garde le souvenir que pour mieux les éviter et encore moins les mériter.

La question ne fut pas traitée avec autant de sentiment que "Voyageur" semble le croire; c'était plutôt sentiment de pure justice, car autrement ce serait dommage d'employer aussi inutilement et notre énergie et notre temps.

"Voyageur" avait d'abord procédé du particulier au général. Il serait vain de nier l'existence du mal dont il se fait le spécialiste. Si ses idées ne sont pas toutes admissibles, elles sont au moins discutables et méritent une particulière attention.

Je ne reconnais guère "Petit Patriote" dans sa dernière citation. C'est une violente attaque à nos communautés religieuses en général. Mais je suppose que "Petit Patriote" comme petit poisson, deviendra grand si Dieu lui prête la vie.

Je ne doute pas de l'efficacité du sérum de Mgr Ross en certains milieux... Je vois s'élever dans nos plaines du Manitoba une belle école ménagère, voire même classico-ménagère. Elle coûtera des sous. Les cours ne seront pas gratuits. Neuf fois sur dix, la théorie sans scrupule fera place à la pratique. En un mot, il s'agit de préparer une épouse au Prince de Galles ou à M. le Gouverneur. Certes nos campagnes manitobaines possèdent bien leurs princes charmants, quoiqu'on en dise, mais nous ne connaissons qu'un seul Prince de Galles qui traverse de temps à autre notre beau Canada.

Le citadin voyageur qui n'a passé que deux jours à la campagne n'a pu jouir du spectacle vivifiant qu'offrent à l'oeuvre les campagnardes. On réquisitionne à la ferme tous les bras disponibles; et alors dans les champs, sur les voitures où s'entassent les gerbes, on voit flotter, au gré du vent, les tabliers des petites fermières, comme un drapeau d'avant-garde dans la lutte pour recueillir toute la moisson.

Mais silence! encore un cas unique, celui-là.

Dans le domaine où notre influence peut s'exercer afin d'atténuer le mal, nous appliquerons les remèdes, mais "ma soeur Anne, je ne vois rien venir!"

VOYAGEUSE.

A propos d'annonce

Dans la **Liberté**, numéro du 9 septembre 1925, un article intitulé "A propos de niaiseries" a passé presque inaperçu, et cependant, je suis heureux de le retrouver dans ma filière et de le relire; et si vous me le permettez, compatriotes de l'Ouest, de vous le résumer en quelques lignes pour mieux saisir le point que je veux traiter et dont la solution est en grande partie entre nos mains.

C'était à propos d'une petite feuille de Montréal qui cherche encore noise à nos compatriotes de l'Ouest et à ceux qui travaillent à garder nos gens chez nous dans le Canada, où que ce soit, du moment qu'ils sont groupés et organisés au point de vue religieux, national et économique.

Nous ne citerons que le préambule: "Des agents salariés des divers gouvernements de l'Ouest et des deux grands réseaux de chemin de fer qui s'étendent jusqu'à l'océan Pacifique, cherchent depuis quelque temps à déraciner nos Canadiens français de la bonne et vieille terre de Québec pour les amener là-bas, sous le prétexte que l'agriculture dans l'Ouest leur offre un meilleur avenir. Il va sans dire que ces agents veulent moins l'avantage de nos cultivateurs et de notre race que celui des compagnies et des gouvernements qui leur versent des sommes d'argent assez rondes."

Vient ensuite la conclusion (logique pour lui): c'est que "50 pour cent de nos compatriotes de Québec qui émigrent aux Etats-Unis sont des gens qui sont allés se ruiner dans l'Ouest." Et voilà! Conclusion pratique: "En l'occurrence, ce serait folie de pousser nos frères vers l'Ouest où, malheureusement, la très grande majorité anglo-saxonne réussira à annihiler leur influence par des lois vexatoires".

Passons... mais en passant, n'oublions pas d'exempter l'écrivailleur de Montréal de prouver ses avancés; nous ne les croyons pas, pour la simple raison que c'est lui qui les écrit. Il suffit.

"C'est que 50 pour cent de nos compatriotes de Québec qui émigrent aux Etats-Unis sont des gens qui sont allés se ruiner dans l'Ouest." 50 pour cent, c'est un peu fort... Mais savez-vous une chose, compatriotes de l'Ouest et lecteurs de nos journaux français de l'Ouest? C'est que si l'auteur du libelle en question est un lecteur assidu de certains de nos journaux de langue française de l'Ouest, il ne mérite pas toute la corde à le pendre... Il a droit à un procès par jury. Ce procès par jury devant ses pairs, nous allons le lui faire devant vous, ses frères de l'Ouest...

N'est-il pas vrai que dans nos susdits journaux français de l'Ouest, depuis quelques années, nous avons, sans le vouloir et sans le faire exprès, laissé croire que nos gens venus dans l'Ouest quittent le pays pour les Etats voisins, sinon ruinés, du moins, pour des raisons économiques qui militent contre nous et contre notre pays. Et tout naturellement, on exploite ce fait, ces cas isolés dans les milieux qui sont plus ou moins sympathiques à l'Ouest.

Pourquoi et comment? La raison en est bien simple. Lisez tel numéro et tel autre suivant de tel journal à nom français, et vous verrez que M. Un Tel et sa famille sont partis pour Chicago, tel autre pour Los Angeles, Cal., etc., etc., et cela chaque semaine ou à peu près... Nous référons le lecteur aux derniers numéros... pour preuves à convictions.

Encore plus, on souhaite à ces "déserteurs" du pays bonheur et succès dans leur nouvelle patrie d'adoption. Presque jamais vous ne verrez une petite note d'encouragement à un prochain retour au pays natal... ou encore, certaines raisons acceptables à première vue. Au nom du ciel, au nom de notre pays du Canada, au nom de la justice distributive, au nom de tous ceux qui sont venus dans l'Ouest, qui y demeurent et n'ont pas l'intention de le quitter, au nom de ceux qui auraient l'intention de venir prendre part à nos biens, au nom des lecteurs de ces mêmes journaux, au nom de ceux qui travaillent d'arrache pied à augmenter nos forces, notre influence politique, religieuse, nationale, au nom des intérêts supérieurs de la race, de la nation, du pays entier, que l'on cesse donc de publier à chaque numéro la liste des unités qui nous échappent de temps à autre... On laisse ainsi croire à nos frères de l'Est qui s'intéressent tant à notre sort que véritablement 50 pour cent de nos compatriotes émigrant aux Etats-Unis sont des gens qui sont allés se ruiner dans l'Ouest.

A l'appui de ces remarques, nous pourrions publier une et plusieurs lettres de compatriotes des Etats-Unis et de l'Est qui parlent par elles-mêmes.

JAN.

Pour transporter la récolte de l'Ouest

Pour transporter tout le grain qui a été chargé sur les wagons du chemin de fer National Canadien depuis le 1er août, il faudrait plus de 600 trains, composés chacun de 60 wagons longs chacun de plus d'un demi-mille. C'est ce que l'on peut constater par les statistiques officielles données aux bureaux du National Canadien. Ces trains, mis bout à bout, auraient leur tête dans la province d'Ontario, traverseraient toute la province du Manitoba et se termineraient, du côté de l'Ouest, dans la Saskatchewan. Les 49,123,000 boisseaux de grain qui furent chargés sur ces wagons seraient plus que suffisants pour fournir du pain, durant cette année, à toute la population du Canada. Des calculs faits pour 1924 font voir, en effet, que 40,444,000 boisseaux de grain ont été consommés au Canada en 1924.

Un mort vivant

Enrico Casella est un Italien qui fit la guerre contre l'Autriche.

De retour dans ses foyers, après la cessation des hostilités, il constata avec stupéfaction que son nom figurait sur le monument funèbre où étaient inscrits les morts de la commune, tombés au champ d'honneur.

Faire rectifier l'erreur, il n'y fallait pas songer. Les autorités locales n'admettaient point qu'on dégradât le monument, en y grattant quoi que ce soit.

Il ne restait plus à Casella qu'à faire le mort. Quand sa plus proche parente, une tante, fut invitée à retirer la médaille commémorative du défunt, elle se trouvait dans l'impossibilité de se déplacer ce jour-là. Casella se présenta en personne.

Mais allez donc décerner à un vivant la médaille commémorative de sa mort! Pour ne pas s'attirer d'histoire, Casella s'est décidé à passer pour le frère du héros. Il ne peut pas porter la croix des vivants, puisqu'il est mort, ni celle des morts, puisqu'il est vivant, mais il appartient à la famille d'un brave soldat, et se sent fier d'être son frère.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

M. Norris et les Canadiens français

Le Droit (Charles Gautier):

Norris est un de ces noms que les Canadiens français ont appris à ne prononcer qu'avec mépris. L'ancien premier ministre du Manitoba est, à leurs yeux, celui qui a déchiré le règlement Laurier-Greenway et qui a interdit l'enseignement du français dans les écoles publiques du Manitoba.

Ce politicien se lance dans la politique fédérale, et le premier ministre lui aurait, prétend-il, offert un portefeuille, au cas d'une victoire libérale.

Le gouvernement fédéral veut-il, à son tour, se rendre indirectement responsable des spoliations de M. Norris? Nous ne le croyons pas.

La **Liberté** laisse entendre que les ministres canadiens-français du cabinet ont interdit à M. Norris l'accès du Sénat. Ils s'opposeront à plus forte raison à ce qu'il soit leur collègue dans le ministère.

M. King, lui-même, mieux informé, ne voudra pas s'associer un homme dont le passé est une insulte à toute la population canadienne-française. En le tenant écarté de son ministère et en ne craignant pas de dire pourquoi, il rendra un grand service à la cause de la justice, du bon ordre social et de l'unité canadienne. En effet, que deviendrait notre pays, si les fauteurs de discorde et les malfaiteurs publics, genre Norris, y étaient publiquement récompensés et honorés?

Le programme de M. Bourassa et l'Ouest

Manitoba Free Press (Winnipeg):

Dans le programme politique de M. Bourassa, il y a quelques articles sur lesquels l'Ouest sera heureux de le voir appuyer. Ainsi, il est pour le rajustement du système fiscal avec pour objet, entre autres: "D'abaisser le prix des articles de consommation courante et de l'outillage nécessaire à l'agriculture, aux pêcheries, à l'exploitation forestière et minière et aux industries employant des produits nationaux."

Ceci vise simplement à baisser le coût de la vie et de la production.

Au sujet de l'immigration et de la colonisation, il songe avant tout à empêcher les Canadiens de quitter le pays, mais il compte aussi sur l'immigration pour coloniser. Il dit qu'il devrait y avoir

"Coopération entre les autorités fédérales et provinciales pour promouvoir la colonisation des territoires inhabités, tant à l'Est qu'à l'Ouest, par des Canadiens et des immigrants."

Il essaierait aussi d'empêcher les gens de quitter la ferme pour la ville et encouragerait ceux de l'Est qui songent à se réfugier dans les villes ou à aller aux Etats-Unis, à s'établir comme colons dans le Nord de Québec ou de l'Ontario ou dans les provinces de l'Ouest.

Si Bourassa est élu, donc, on peut s'attendre à ce que son influence s'exerce en faveur d'une politique tarifaire qui encourage la production dans les industrie foncières et de la colonisation active de nos terres en friche, deux choses aujourd'hui importantes pour le pays.

Libéralité exagérée

Le Droit (Charles Gautier):

Dans toutes les provinces anglaises, la minorité française est persécutée. Nulle part, cette minorité ne jouit de faveurs. Comment se fait-il donc que, par contre, la population de langue française soit si encline à user de générosité envers un élément qui s'oppose à son expansion et à sa survivance.

Cette libéralité existe et elle nous fait du tort. Dans la province d'Ontario, nous n'avons jamais élu le nombre de députés auquel nous avions droit. Par surcroît de malheur, les Canadiens français de la province de Québec élisent neuf députés de langue anglaise dans des comtés où la majorité est de langue française. Ce qui veut dire qu'à chaque élection nous nous privons d'un cinquième de notre représentation fédérale.

Et nous nous en privons sans motif valable, par pure insouciance. Sommes-nous si riches pour agir ainsi? Répétons une partie du mot d'ordre de l'"Action Française": "Prêter aux pauvres, cela s'appelle proprement de la charité... mais être pauvre et prêter aux grands riches, sans espoir de retour, pour le simple plaisir de vanter sa générosité ou de se faire brimer par le riche, cela s'appelle, en bonne langue française, de la bêtise. Etre une minorité dans le parlement de son pays, invoquer volontiers sa faiblesse numérique pour s'excuser de ne pas résister au fanatisme, puis sacrifier pourtant des collèges électoraux à des adversaires ou à des indifférents, et célébrer ensuite sa libéralité, cela s'appelle doubler la bêtise de la trahison."

Où est l'infériorité?

America (New-York):

Aux avocats de la restriction de la famille, qui prêchent l'infériorité et la dégénérescence des familles nombreuses, l'exemple de Mgr Paul-Eugène Roy, archevêque de Québec, doit paraître un problème. Sa Grandeur est l'un des vingt-quatre enfants, dont cinq sont prêtres et trois religieuses. "Les prêtres, remarque le "Catholic Transcript", se distinguent par leur culture intellectuelle aussi bien que par leur sens commun et leur vertu sacerdotale. Quand l'Archevêque résidait à Hartford, il donnait à tous ceux qui l'approchaient l'impression d'un homme d'intelligence et de belles qualités physiques. Nous ne pouvons pas dire la place qu'il tient parmi les autres vingt-trois. Sa famille est nombreuse et utile, d'autant plus utile qu'elle est plus nombreuse."

Le cas de l'Archevêque n'est qu'un exemple de nombreux catholiques éminents qui ont illustré l'Eglise et leur famille, et dont les bienfaits pour le monde entier pourront être mis en comparaison étroite avec les services qu'ont rendus les avocats de la limitation de la famille. Nulle part, peut-être, l'argument que la quantité et la qualité des enfants sont incompatibles, n'est mieux réfuté que dans le pays dont Mgr Roy partage une partie de la juridiction.

Nos remerciements

A nos amis de la campagne, qui nous adressent des nouvelles locales, pour publication dans nos colonnes. Mais nos regrets à ceux qui oublient de signer leur envoi, car aucune copie anonyme ne saurait être publiée.

ARTHUR MEIGHEN

Des premiers ministres du Canada, deux seulement ont connu la vraie popularité, sir John-A. Macdonald et sir Wilfrid Laurier. On croirait que ces hommes d'envergure ont épuisé l'affection du peuple. De 1891 à 1896, et depuis 1911, les chefs du gouvernement se sont suivis à Ottawa sans galvaniser l'enthousiasme des foules. Avec la disparition des deux idoles, les acclamations spontanées se sont tues, et l'indifférence plane désormais sur nos plus visibles gloires politiques. A sir John on pardonnait ses écarts de bouteille, parce qu'il était homme d'état; à sir Wilfrid on pardonna ses concessions, parce qu'il fut grand Canadien et grand seigneur, qualité dont les démocraties sont fort jalouses. Le premier mourut dans la force de son auréole; le second tomba sous l'avalanche de jingoïsme qui secona tout le pays. Ils eurent des successeurs, mais pas de remplaçants.

Le chef de l'opposition officielle depuis 1921, M. Arthur Meighen, a gardé quatorze mois le pouvoir. La politique de guerre de son prédécesseur immédiat, sir Robert Borden, et sa propre administration d'après-guerre, ont amené assez naturellement un changement d'opinion chez les électeurs. On voulait bien s'enrichir vite pendant que les soldats se faisaient tuer, mais on désirait moins payer les frais de la tuerie. Puis, on tenait M. Meighen responsable de deux lois du gouvernement Borden, deux lois fort inutiles sorties du cerveau ivre d'un journaliste en goguette: la Loi des élections en temps de guerre et la Loi de conscription. M. Meighen ne trouva pas grâce, malgré l'apparente sincérité de ses motifs.

Avait-il jamais eu la prestance d'un chef? Perdu dans la foule, il fut demeuré inaperçu des badauds. L'observateur eût cependant remarqué cette figure ascétique, caractérisée par l'antinomie des yeux bleu-gris profondément doux et des lignes sévères du masque allongé — personnage échappé de "Micah Clarke", et semblant s'attrister d'être incompris dans son propre entourage.

Petit-fils d'instituteur, fils de cultivateur, Arthur Meighen est né le 16 juin 1874 au village d'Anderson, comté de Perth. Ses parents avaient habité Ottawa. Une "little red school house" lui donna ses premières leçons. Puis vinrent le lycée St. Mary, l'université de Toronto, le baccalauréat (1896). Maître d'école avant de faire son droit, il était admis au Barreau avec honneur et se spécialisait bientôt au service des corporations. Son début dans la vie publique date de 1908.

Il serait intéressant de chercher à quelle ascendance lointaine, anglaise et celte, on peut attribuer la personnalité multiple de M. Meighen. Trois hommes se rencontrent en lui. L'un est sédentaire, ami du foyer, père modèle, époux exemplaire, mondain par nécessité de rang, mais dont la grande préoccupation est le bonheur des siens. De celui-là, il faut tout admirer. Le deuxième est curieux d'humanités, liseur infatigable, omnivore, très érudit, et porté, comme presque tous les studieux, à la distraction parfois amusante. Ces deux êtres s'entendent bien dans la vie de famille. Le troisième est le politique, qui n'a pas encore donné sa mesure. Il fera beaucoup parler l'avenir, c'est certain. Armé d'un patriotisme puissant, né de la foule et de la glèbe, appuyé sur une érudition sérieuse, il songe à régler les grands problèmes, de façon à satisfaire à la fois et les Canadiens et les peuples de tout l'empire (discours du 1er juillet 1921, Londres). Protectionniste enragé, impérialiste convaincu, il croit que le Canada n'a pas actuellement sa raison d'être hors de l'empire, et donnerait sans doute sa vie pour enrayer un mouvement trop accentué de liberté constitutionnelle. En attendant la sécession éventuelle, il veut protéger l'industrie, qu'elle soit ou non lancée par le capital étranger, qu'elle force ou non le Canadien à céder chaque année le tiers de son revenu au gouvernement, aux industriels protégés et à leurs intermédiaires innombrables.

On ne saurait dire que pour faciliter la diffusion de ses idées, M. Meighen ait à son service un art oratoire transcendant. Sa démarche trop calme, froide même, évite le sourire et le geste explicateur; souvent l'ironie monte chez lui jusqu'au sarcasme, et alors le ton devient hargneux; l'on a devant soi quelque puritain vitupérateur que l'insouciance des "payens" exaspère. Pourtant, tout autre est le Meighen du discours académique prononcé loin de la Chambre. Ce dernier peut sourire et faire oeuvre d'art. A Vimy le 3 juillet, au Guildhall de Londres le 15, en 1921, et tout récemment au centenaire de D'Arcy McGee, M. Meighen a prononcé des discours très beaux. Tout autre aussi est l'ami des bons et mauvais jours, généreux, droit, charitable. Sa gaieté ne craint pas les bons mots. Sa franchise peut reconnaître le vrai mérite moral et intellectuel. La calomnie l'a frôlé nécessairement. On lui a attribué un gain de trente-deux millions dans la vente du C. N. R. L'accusation est risible.

être fait pour briller dans l'opposition. S'il est tâtillon à l'extrême, il tient du moins le gouvernement en éveil et prévient les gaffes coûteuses. Sa politique conservatrice le met aux antipodes des progressistes, genre Shaw, et des ouvriers militants, genre Woodsworth, sans le rapprocher des libéraux, dont il semble éperdument craindre le programme tarifaire. Entier dans ses opinions, il se rend impopulaire dans son milieu. Dès maintenant on peut prévoir que les conservateurs, l'ayant pour chef, ne rallieront pas une majorité au prochain scrutin. Le jour de M. Meighen n'est pas encore venu. Il faudra une crise violente pour lui donner l'essor convenable; et cette crise ne peut pas surgir d'une simple chicane économique, comme celles autour desquelles on fait semblant de se battre depuis des années, comme si le sort de l'humanité en dépendait malgré l'Evangile.

Advenant un mouvement de séces-

L'imminence des élections fait penser à ce que M. Meighen fera dans la lutte prochaine. Elu en 1908, 1911, 1913 et 1917, puis défait en 1921 au Portage la Prairie, il représente aujourd'hui le comté de Grenville aux Communes, depuis le 26 juin 1922. Solliciteur général en 1913, membre du conseil privé du Canada deux ans plus tard, secrétaire d'Etat et ministre des Mines en 1917, permuté la même année au ministère de l'Intérieur et des affaires indiennes, il accompagna sir Robert Borden à la conférence impériale de Londres en 1918. Devenu premier ministre du Canada le 10 juillet 1920, il prit la secrétairerie d'Etat pour les affaires de l'extérieur, et devint membre du conseil privé impérial en octobre.

Chose étrange, M. Meighen semble sion, ou quelque tentative (possible après tout) de nos voisins américains contre l'allégeance britannique, je vois assez bien M. Meighen chef du parti ultra-impérialiste. Quant à l'heure présente, si le chef de l'opposition est un critique né, il ne soumet aucune mesure corrective. A notre sens, il prend trop au sérieux la démarcation imaginaire entre libéraux et conservateurs, et ne songe pas suffisamment aux réelles destinées du Canada, qui reposent dans l'indépendance pure et simple, acquise tôt ou tard et pacifiquement, sans qu'il soit besoin pour cela de traverser la Delaware ou le Rubicon. M. Meighen pourrait bien être un retardataire de l'impérialisme quand même.

* * *

(L'"Action Française", août 1925.)

UN MANIFESTE PROGRESSISTE

M. Robert Forke dit que la politique tarifaire des conservateurs et des libéraux est presque la même — Si on économisait — La question des transports — Une banque nationale d'émission

Dans son manifeste électoral publié récemment, M. Robert Forke assure que l'adoption de la politique progressive aurait pour résultat d'assurer la prospérité permanente du pays.

Dans ce manifeste, M. Forke traite du tarif, qu'il dit être la plus importante question devant les électeurs actuellement, du problème des transports, de la loi des banques et de l'immigration.

En partie, ce manifeste dit: "Les politiques poursuivies par les gouvernements canadiens depuis les quinze dernières années n'ont pas procuré un développement adéquat des ressources naturelles du pays ni rendu une prospérité permanente au peuple. Les électeurs doivent maintenant faire face à des problèmes économiques et politiques d'une grande envergure. Ces problèmes sont plutôt le résultat de la politique poursuivie que des difficultés des dix dernières années. Entre les politiques pratiques de chacun des deux anciens partis, on ne voit pas beaucoup de différence, nonobstant leurs programmes électoraux. La politique canadienne a toujours été dominée par un esprit de parti et par un désir d'atteindre le pouvoir. La révolte du peuple a trouvé une expression dans le mouvement progressiste, lequel représente la détermination populaire de se séparer des engagements d'une partisannerie aveugle et d'assurer son support à tout gouvernement disposé à réaliser les réformes qui sont considérées comme essentielles au bien-être de l'industrie première et du peuple en général.

"Le premier ministre fait appel aux provinces de l'Ouest pour qu'elles élisent de nombreux représentants qui participeront aux caucus libéraux, en disant que c'est là la meilleure méthode pour obtenir les changements nécessaires à la politique du gouvernement. Cette proposition est une invitation de maintenir son parti au pouvoir en retour des réformes que les caucus du parti libéral voudront bien concéder. La réponse irréfutable à cet appel est écrite dans les annales mêmes du parti libéral dont les faillites successives, lorsqu'il s'est agi de réaliser ses promesses électorales et de remplir son programme d'élection, sont maintenant reconnues de tous.

"On peut avoir confiance que les députés progressistes supporteront aux Communes toutes les politiques et toutes les propositions qui seront en accord avec leurs principes; mais ils ne peuvent abandonner leur pouvoir en faveur de politiques qui ne peuvent être acceptées des électeurs progressistes afin de se conformer aux décisions d'un caucus de parti. M. King offre au pays un gouvernement par caucus au lieu d'un gouvernement par le parlement. Il veut faire de la Chambre des Communes une pure formalité pour la ratification des décisions qui seront prises par le caucus de son parti. Cette proposition est contraire aux principes du gouvernement représentatif et responsable que le peuple canadien considère comme son principal héritage."

Parlant du tarif, ce manifeste dit qu'il n'y a qu'une différence de degré entre les politiques conservatrice et libérale, les deux étant essentiellement protectionnistes. "En théorie, dit-il, M. Meighen irait plus loin que M. King en accordant des privilèges spéciaux à certaines industries aux dépens des contribuables et des consommateurs. En pratique, toutefois, il est presque impossible de faire la distinction entre les deux." Au contraire, les progressistes demandent d'abandonner la protection dans l'imposition de droits sur les importations.

"Aussi longtemps que le tarif sera maintenu comme une méthode d'impôts, il devra être régularisé dans le seul but de satisfaire aux exigences du revenu public. Ce maintien d'un tarif fiscal devient de moins en moins important. Les revenus provenant de l'impôt sur le revenu et des impôts indirects, moins susceptibles de soulever des objections que le tarif, produisent maintenant une large partie du revenu national. Une stricte économie rendrait possibles de grandes réductions tarifaires. On ne devrait pas tolérer une réduction de l'impôt sur le revenu tant que le tarif n'aura pas été substantiellement réduit."

Le manifeste dit qu'on ne peut résoudre le problème des transports maritimes et terrestres en élevant les taux de transport qui sont déjà une trop grande charge et devraient être réduits. Une plus grande population est nécessaire, et cela dépend de la prospérité du producteur agricole et de l'encouragement qui est donné à la colonisation et au développement du pays. A la longue, la prospérité des chemins de fer sera assurée par le rappel des restrictions qui sont apportées au commerce et des charges qu'une politique protectionniste impose aux industries de base. "La diminution immédiate des taux de transport, même par un acte du parlement si cela est nécessaire, et le maintien de la concurrence entre les chemins de fer eux-mêmes et entre les transports terrestres et ceux par rivières et canaux, sont essentiels." Le manifeste se prononce aussi en faveur de l'essai loyal et complet du réseau national. La capitalisation du Chemin de fer national devrait être réduite à la valeur réelle du réseau. Quoique l'on doive éviter la concurrence inutile, le Chemin de fer national doit obtenir des embranchements nécessaires, aussi rapidement que les ressources financières le permettront.

Le manifeste, quoique opposé aux taux élevés du transport maritime, dit que les progressistes ne croient pas que la politique de subside du gouvernement puisse obtenir des résultats tangibles. Le rappel de certaines restrictions sur le trafic de retour, particulièrement entre les Iles britanniques et le Canada, aurait pour effet d'améliorer les taux pour le transport de nos produits vers les ports européens. Le manifeste suggère aussi l'établissement d'une conférence maritime qui viendrait en concurrence avec la conférence déjà existante.

La concentration des intérêts bancaires se continue. "Le contrôle de l'organisation financière du pays par des intérêts localisés dans les provinces de l'Est a atteint un état qui est presque un monopole. On ressent vivement qu'il n'est pas assez tenu compte des intérêts locaux et que le développement local peut être retardé à cause de ces conditions. Il semble nécessaire d'établir immédiatement une banque nationale qui entreprendra d'émettre graduellement l'émission de la monnaie nationale et de faire des opérations de réescompte plus étendues. En même temps, on devrait reviser la loi des banques de manière à permettre l'établissement de banques locales, opérant avec la monnaie nationale et se prévalant des facilités de réescompte proposées."

LONDRES — Kathleen Britter est devenue la première femme-notaire de Londres. Elle était dactylographe.

PARIS — Le professeur américain Slonaker vient de conclure, après 8 années d'expériences, que les mangeurs de viande, comparés aux végétariens, vivent plus longtemps.

NEURASTHENIE FEMININE

A la dernière séance de l'Académie de médecine, le docteur Edmond Vidal a présenté une communication fort intéressante sur le traitement de la neurasthénie féminine.

Le sujet étant des plus intéressants, puisque la neurasthénie est une des maladies qui font, en ce moment, le plus de ravages, j'ai pensé qu'il serait bon de demander au docteur Vidal quelles étaient les causes principales de cette affection et à quels symptômes on pouvait la reconnaître.

— C'est une bonne oeuvre à faire, m'a dit M. Edmond Vidal, que de vulgariser les caractères de la neurasthénie féminine, car c'est une maladie si bizarre et si complexe, que neuf fois sur dix on soigne de travers les personnes qui en sont atteintes. On dit couramment, et bien à tort, que la neurasthénie est une maladie nouvelle, une maladie à la mode. Saurait-il d'abord y avoir une mode pour les maladies? Tout au contraire, c'est un mal vieux comme le monde, ainsi que tous les autres, hélas! et depuis longtemps connu.

Sous le nom d'hypocondrie, de mal hypocondriaque, de nervosisme, et cent autres vocables divers, nous le trouvons décrit dans les oeuvres de Galien, de Sydenham, de Stoll et de Robert Whyt; mais c'est seulement le Dr Béard, de New-York, qui a étudié la neurasthénie comme entité morbide et a démontré que c'est une névrose caractérisée par un affaiblissement durable de la force nerveuse, et par une irritation douloureuse des organes et en particulier des appareils digestifs et circulatoires.

— Quelles sont, à votre avis, docteur, les causes qui déterminent la neurasthénie chez la femme?

— Elles sont de plusieurs sortes, mais la principale est certainement le surmenage. J'entends par là, non seulement le surmenage cérébral, provoqué par l'excès de travail intellectuel, mais encore celui qui provient de la sphère des facultés affectives du cerveau. Plus que l'homme, la femme paie un lourd tribut aux passions dépressives, et les deuils cruels, les longs chagrins, les revers de toutes sortes, la conduisent à l'épuisement nerveux. Les veilles prolongées, pour le travail ou le plaisir, les contrariétés quotidiennes, les affections contrariées, les difficultés de la vie matérielle qui s'ajoutent, pour beaucoup, à un labeur fatigant, sont autant de causes de neurasthénie pour les jeunes filles ou les jeunes femmes que la nature n'a point douées d'une grande force de résistance.

— Et à quels symptômes peut-on reconnaître les premières atteintes de cette maladie?

— Charcot a précisé de façon certaine les stigmates de la neurasthénie: maux de tête fréquents, dyspepsie, perte de l'appétit, dépression cérébrale et insomnies, signes nettement définis autour desquels évoluent en satellites mille troubles de toute nature, faisant de la neurasthénie la plus compliquée des affections.

Ainsi que je l'ai dit dans ma conférence, ajoute le docteur Vidal, la neurasthénie féminine a pour trait dominant un découragement profond, une disparition plus ou moins complète de la volonté qu'accompagnent des sensations douloureuses plus ou moins intenses dans tous les organes. Il semble qu'à mesure que diminue la volonté augmente la sensibilité organique, en même temps que se faussent les sensations. Durant le trajet de l'organe sensible à l'écorce cérébrale, qu'il s'agisse du toucher, de la vue ou de l'ouïe, la sensation se transforme, et telle impression qui, pour le cerveau bien équilibré serait perçue comme agréable, parvient à la neurasthénique sous une forme douloureuse par sa nature ou par son intensité.

Le moindre effort devient pénible, cause une lassitude extrême, entraîne des vertiges tels que la malade, renonçant aux sorties, passe ses journées assise ou étendue dans l'oisiveté complète, la lecture, l'écriture, les travaux d'aiguille ou de broderie, la conversation même devenant insupportable.

Les neurasthéniques en arrivent "à considérer le monde, au point de vue représentatif, comme un musée de caricatures, au point de vue intellectuel comme une maison d'aliénés, au point de vue moral comme une caverne de voleurs".

— Y a-t-il contre la neurasthénie féminine des moyens préventifs?

— Certainement, et on ne saurait trop les préconiser, car cette terrible maladie tend à prendre chez tous les peuples civilisés des proportions inquiétantes.

Une bonne hygiène, une vie régulière, un travail sagement exécuté et pas trop fatigant, sont évidemment les meilleurs moyens d'éviter la neurasthénie.

— Guérit-on facilement de cette affection?

— Facilement, non; mais on en guérit en se soumettant à une thérapeutique rationnelle de la neurasthénie.

Il ne faudrait pas entendre par ce mot, un traitement médicamenteux quelconque; mais l'intervention des agents physiques, de l'électricité, de l'hydrothérapie et surtout de la psychothérapie. L'action morale exercée par le médecin et le milieu sur la neurasthénique constitue un des plus puissants agents thérapeutiques que l'on puisse mettre en oeuvre. En ajoutant à une hygiène physique et morale rigoureusement observée, quelques séries d'injections de sérum artificiel, on finit, la plupart du temps, par avoir raison de la dépression nerveuse, cause initiale de la maladie. Mais il faut surtout que le traitement soit fait à temps et que le médecin, égaré par les symptômes multiples de la neurasthénie, ne soigne pas la malade pour des affections tout autres et ne lui impose pas une médication qui ne peut qu'aggraver son mal au lieu de le guérir.

Ces diverses indications sont précieuses à recueillir et me paraissent de nature à éviter de fâcheuses méprises aux personnes qui auraient une tendance à traiter par le mépris certains malaises qui ne sont que des symptômes de neurasthénie. Trop souvent, dans les familles, on traite de malades imaginaires, les jeunes femmes ou les jeunes filles atteintes de cette affection, et cela parce qu'elles ne peuvent préciser d'une manière certaine les souffrances qu'elles éprouvent. C'est une grave erreur et l'on ne saurait trop combattre cette maladie sournoise et dangereuse dont les conséquences sont des plus redoutables, non seulement au point de vue physiologique mais au point de vue social, puisqu'elles sont de nature à porter une sérieuse atteinte à l'avenir de notre race.

Jeanne BREMONTIER.

Page Féminine

Mauvaises langues

— Vous les connaissez?

Pour les réduire au silence, il suffit de dire à ceux qui viennent apporter une accusation grave sur autrui:

— Vous êtes bien sûr du fait que vous avancez, n'est-ce pas?

— Mais oui! On ne parle que de cela.

— S'il en est ainsi, je vais avertir cet homme de ce que vous m'avez dit sur son compte.

— Ah! non, non, jamais; gardez-vous-en bien.

— Comment, puisque vous affirmez que le fait est exact?

— Oui, seulement, je ne tiens pas qu'il sache que c'est moi qui...

— Suffit! Je vais de ce pas l'avertir.

Si tous les honnêtes gens menaient une croisade de ce genre, les mauvaises langues seraient bientôt réduites au silence.

De fait, il n'y a rien que les faiseuses de rapports redoutent tant que ce petit jeu! La bouche toujours pleine de calomnies qu'elles répandent de tous côtés, de méchantes paroles qu'elles laissent échapper sans discernement, ni charité, elles tremblent d'être découvertes par la révélation de leur oeuvre malsaine. Elles soupçonnent tout le monde d'avoir répété ce qu'elles ont dit elles-mêmes si librement; elles voient dans les paroles les plus simples, les plus ordinaires, les plus éloignées de toute allusion à leurs médisances, une preuve d'indiscrétion, de trahison à leur endroit.

Pauvres mauvaises têtes! Elles se fatiguent à mal juger les autres, à croire tout le monde capable de leurs méchancetés, et elles s'étonnent que des histoires, qu'elles ont colportées de maison en maison, qu'elles ont criées sur les toits, et qu'elles ont laissé tomber dans toutes les oreilles, ne soient plus un secret pour le public.

Comme elles auraient la paix et comme elles l'assureraient aux autres, en cessant leurs bavardages, et en ne disant jamais que ce qui peut être répété à n'importe qui, et surtout à ceux dont elles parlent!

Qu'elles apprennent donc à se taire, ou qu'elles se résignent à être tenues pour ce qu'elles sont: des êtres dangereux, contre lesquels il faut se mettre en garde, et dont on doit empêcher les méfaits... en les publiant.

XXX.

Les associées "du sens commun"

Les femmes anglaises ont décidé de lutter contre les menaces du communisme. Trois cents d'entre elles, fidèles à leur rôle de gardiennes du foyer et de l'honneur familial, ont fondé à Londres une association dite "du sens commun". Ce groupement exclusivement féminin s'est donné pour mission de combattre par la propagande et par l'exemple les théories et les applications du bolchevisme.

NE RONFLEZ PLUS!

— C'est plus facile à dire qu'à faire, me direz-vous, et vous aurez un peu raison...

Vous connaissez tous ce bruit régulier et peu engageant qui caractérise le sommeil de certaines personnes.

Il n'y a rien de plus fatigant que de l'entendre; on fait tout pour le fuir. Je me suis même laissé dire que de jeunes femmes avaient brusquement quitté leur mari... épouvantées par le ronflement de ses orgues puissantes... D'autres, pour mériter le ciel en font le sacrifice et elles endurent le ronflement de leur tendre moitié. Cela ne les empêche pas de prier mentalement pour que la musique cesse...

Il y a plusieurs moyens que l'on conseille contre le ronflement. En voici quelques-uns; maintenir la bouche fermée à l'aide d'une mentonnière; assurer, par des poudres et des pommades, la perméabilité des fosses nasales (en cas d'échec de ces topiques, recourir aux interventions de spécialiste); s'habituer à dormir sur le côté (retourner doucement le ronfleur s'il retombe); on peut parfois aussi attacher une serviette autour de la poitrine en faisant par derrière un gros noeud, qui force le dormeur sur le dos à se remettre machinalement sur le côté). Les frictions toniques, pratiquées, au moment du coucher, sur tout le corps; le coton placé dans les oreilles, etc., réussissent aussi parfois.

En plus de ces moyens il en est un autre qui est un peu cruel mais qui, paraît-il, est très efficace: il faut siffler en observant la mesure du ronflement. Il paraît que c'est infaillible.

Ce dernier moyen coûte vraiment peu cher: il s'agit d'avoir du courage et de rendre la voile du côté d'où le vent vient. L'ennuyeux serait qu'il faille recommencer l'opération toutes les dix minutes...

L'habitude de ronfler est loin d'être agréable, soit pour ceux qui doivent partager le même lit, soit même pour ceux qui habitent la même maison. Il y en a qui ont des vibrations tellement sonores qu'ils peuvent réveiller toute la maisonnée... Plaignons donc les conjoints et les conjointes affligés d'un tel malheur...

Le ronfleur ronronne parfois au point de se réveiller lui-même... Son amour-propre s'en pique et s'il s'aperçoit que des gens l'écoutent il en sera doublement mortifié...

Essayez donc de ne plus ronfler. Si vous n'avez pas de pommades ni de coton, il vous reste toujours le moyen de siffler... pour faire taire les orgues de Barbarie!

PATRON DE BRODERIE
De la "LIBERTE"



SIX MODELES DE COUSSINS A BRODER EN SOIE, COTON MERCERISE DE COULEUR OU PEINTURE

Chaque patron au carbone, 25 sous. Etampage seul, 15 sous.

Le No 2005 s'exécute plutôt en broderie blanche pour un coussin de chambre. Pour broder chacun il faut 75 sous de soie ou 50 sous de coton de couleur. Pour le No 2008, 4 écheveaux de coton M.F.A. blanc à 4 sous.

Tout étampés sur toile écrue légère ou sur popeline de soie beige, les prix varient suivant les dimensions de votre coussin. Demandez renseignements.

Demandez notre catalogue de broderie, envoyé franco dans tout le Canada, sur réception de 15 sous.

Nos clientes voudront bien prendre note qu'un délai de deux semaines au moins est nécessaire pour la réception des patrons dont elles feront la commande.

On est prié d'adresser toutes les commandes au département des patrons de la Liberté, 619, avenue McDermot, Winnipeg.

CONSEILS DE MERE-GRAND

MARIETTE — (1) Deux onces de laine sont suffisants pour un petit gilet de bébé. (2) La ville de Toronto se vantait, paraît-il, d'avoir la première église dédiée à sainte Jeanne d'Arc, mais il lui faut céder la place à Lunéville, une paroisse de France où le curé, M. l'abbé Gérardin (1911-12) fut obligé d'avoir une dispense du Pape pour pouvoir dédier son église à une simple bienheureuse.

ETUDIANTE — C'est toujours un plaisir nouveau de lire vos intéressantes lettres; aussi ne craignez point d'être indiscrète. (1) Je suis certaine que si vous réfléchissez un peu, vous trouverez que ce jeune homme n'est pas franc. Ecrire à la sournoise n'est jamais de mise; de plus, avec vos longues études vous n'avez pas le temps de vous amuser ainsi. (2) Les cheveux blonds sont, en général, beaucoup plus fins que les bruns. C'est une matière de goût. Je connais de belles blondes, mais j'ai rencontré aussi des brunes qui pouvaient enlever un prix de beauté.

MARGOT — Voici une excellente recette pour "Pain de veau": 3 livres de veau haché; ½ livre de lard salé gras, haché aussi; une tasse de miettes de biscuits au soda; 3 cuillerées à soupe de sauce aux tomates (catsup). Assaisonnez avec sel, poivre et paprika. Formez un pain et faites cuire au four, pendant deux heures, arrosant souvent avec du beurre fondu.

YVETTE — Vous me demandez de lire votre caractère. Je ne suis pas compétente en graphologie, mais je puis toujours vous dire ce que je pense: Votre écriture me dit que vous êtes très cultivée. Il y a une grande délicatesse de sentiment mais vous êtes peu pratique. Si je vous dis que je vous crois un peu bavarde, allez-vous me garder rancune?

MERE-GRAND.

Londres — Un joli petit aéroplane fait tout particulièrement pour plaire aux femmes est mis sur le marché, à Londres. Il est vendu pour 300 livres sterling, soit à peu près $1,500. L'aéroplane n'a qu'un siège et les fabricants disent qu'il a été construit "pour les femmes minces seulement".

L'Aero-Club Royal de Grande-Bretagne a accordé des certificats d'aviation à sept femmes.

L'EVANGILE

XXIe dimanche après la Pentecôte

(S. Matth., XVIII, 23-35.)

En ce temps-là, Jésus dit: Le royaume du ciel est semblable à un roi qui voulut se faire rendre compte par ses serviteurs. Quand il eut commencé, on lui en présenta un qui lui devait dix mille talents; et comme il n'avait pas de quoi payer, son maître ordonna qu'il fût vendu avec sa femme, ses enfants et tout ce qu'il possédait, pour acquitter sa dette. Ce serviteur, se jetant à ses pieds, le suppliait en ces termes: Accordez-moi quelque délai, et je vous rendrai tout. Le roi, touché de compassion, le laissa aller, et lui remit sa dette. Ce serviteur, à peine sorti, trouvant un de ses compagnons qui lui devait cent deniers, le saisit à la gorge et l'étouffait presque, en disant: Rends-moi ce que tu me dois. Son compagnon, se jetant à ses pieds, lui faisait cette prière: Accordez-moi quelque délai, et je vous rendrai tout. Mais l'autre ne le voulut point, et il le fit mettre en prison jusqu'à ce qu'il l'eût payé. Les autres serviteurs, voyant ce qui se passait, en furent profondément affligés, et racontèrent à leur maître tout ce qui venait d'arriver. Alors son maître le fit venir, et lui dit: Méchant serviteur, je t'avais remis toute ta dette, parce que tu m'en avais prié; ne devais-tu donc pas aussi avoir pitié de ton compagnon, comme j'avais eu pitié de toi? Aussitôt le maître indigné le livra aux exécuteurs de la justice, jusqu'à ce qu'il eût payé tout ce qu'il lui devait. C'est ainsi que mon Père céleste vous traitera, si chacun de vous ne pardonne à son frère du fond du coeur.

Calendrier de la semaine

Jeudi 22 octobre — Ste Cordule.
Vendredi 23 — S. Théodore.
Samedi 24 — S. Raphaël, arch.; S. Magloire.
Dimanche 25 — XXIe après la Pentecôte; S. Chrysanthus et Ste Daria.
Lundi 26 — S. Evariste.
Mardi 27 — Ste Sabine.
Mercredi 28 — SS. Simon et Jude.

RECETTES

Potage crécy

Faites un potage de telle pâte que vous voudrez avec une purée de carottes très claire.

Garbures aux choux et laitues

Préparez des croûtes au bouillon, en y mélangeant des feuilles de choux ou laitues cuites — servez avec du bouillon.

LE CARDINAL BEGIN ET UNE VOCATION SACERDOTALE

Le pieux cardinal ne manquait jamais une occasion d'épier les vocations sacerdotales. Dans ses visites pastorales il s'ingéniait à étudier les talents et les dispositions des petits garçons, cherchant à y trouver un écho de cet appel que Dieu fait souvent entendre à ceux qu'il veut faire ses ministres.

C'était dans une paroisse retirée, taillée récemment à même l'immense forêt. Là les écoles étaient encore rudimentaires. Cependant les enfants savaient bien une chose: leur catéchisme. Durant la visite — c'est au programme — l'évêque interroge les enfants sur les grandes vérités de la religion. Cette fois le catéchisme avait lieu dans l'après-midi. Tous les petits garçons et petites filles devaient y être, sans en excepter un seul. Un petit garçon surtout brûlait du désir de voir de près le bon archevêque et de lui réciter son catéchisme. Mais il demeurait loin de l'église, à trois milles, et voilà qu'à l'heure de midi un terrible orage s'abat sur la paroisse, inondant d'eau les chemins déjà plus que mauvais. Le petit garçon voulait se rendre au village et il s'en ouvrit à sa mère.

— Maman, je voudrais bien aller à l'église pour voir Monseigneur et dire mon catéchisme. Vous savez, maman, que je le sais bien, mon catéchisme.

— Pauvre enfant, dit la mère, les chemins sont si mauvais que ton père ne voudra pas atteler. C'est certain. Je vais lui en parler quand même.

Le petit était assuré de sa défaite. Le père ne voudrait pas atteler le cheval, son unique cheval, vieux et voiteux. Et il ne fut pas surpris d'entendre son papa dire tout simplement:

— Ca n'a pas de bon sens.

Le petit garçon monta au grenier où il couchait et se mit à pleurer secrètement, adressant une ardente prière à la sainte Vierge. Quelle ne fut pas sa surprise, quand il revint, d'entendre son père lui dire:

— Bien, si tu veux absolument y aller, on va atteler, mais c'est sûr qu'on va arriver en retard.

En effet, on arriva en retard. L'église était remplie d'enfants, groupés auprès de la balustrade. L'archevêque, habillé de violet, sa barrette sur la tête, était assis au choeur et interrogeait les enfants, de sa voix débonnaire qui faisait que les petits n'étaient pas gênés et lui parlaient tout bonnement, comme à Monsieur le Curé. Il était à demander si quelqu'un ne pourrait pas lui donner un résumé de son sermon du matin. Il avait prêché sur le scandale et recevait les réponses les plus drôles.

— Ah! ce n'est point ça; ce n'est point ça, disait-il en riant.

Traverser toute l'église et se rendre à sa place ne fut pas une mince affaire pour notre enfant. Toutes les petites têtes se tournaient en arrière pour voir qui était le retardataire, et il fallut que Monsieur le Curé, debout à côté de l'évêque, les rappelât à l'ordre.

Monseigneur continua son interrogatoire. Adrien, — c'était le nom du petit garçon, — avait bien envie de parler, mais il était encore comme étourdi par sa course dans les mauvais chemins. Soudain M. le curé lui fit signe de se lever. Il connaissait bien Adrien et il savait qu'au printemps c'était lui qui répondait le mieux au catéchisme. Adrien se leva.

— Bien, dit Monseigneur, de quoi ai-je parlé ce matin?

— Vous avez parlé du scandale et vous avez dit que le mauvais monde c'était comme les mauvaises pommes. Si on met des bonnes pommes avec des mauvaises, les bonnes deviennent mauvaises aussi.

L'enfant entra dans les détails de l'instruction du matin.

Monseigneur était satisfait. Il fit venir le petit près de lui, lui demanda son nom et lui donna un gros livre à couverture rouge, avec ces mots écrits en lettres d'or sur le dos: *"Vie de Garcia Moréno"*. Adrien l'a lue et relue bien des fois depuis, cette vie du grand homme, jusqu'au jour où le feu détruisit la maison de ses parents, emportant le livre avec tout le reste.

Le catéchisme terminé, le bon archevêque dit aux enfants de se rendre au presbytère. Là, assis sur la galerie, il causait familièrement avec son petit monde, leur donnant des médailles, des images, réalisant à la lettre ces paroles du divin Maître: *"Laissez venir à moi les petits enfants"*.

Il appela de nouveau Adrien et lui dit de venir le voir quand tous les enfants seraient partis. Le petit ne savait trop que penser. Pourquoi Monseigneur s'intéressait-il tant à lui? Il allait le savoir bientôt.

Monseigneur renvoya les enfants après leur avoir donné une dernière bénédiction. Adrien, timide et tremblant, entra seul au presbytère et se trouva en présence de l'évêque et du curé. Il ne savait trop s'il devait pleurer ou parler. Les enfants de la campagne sont facilement intimidés... Aussitôt que le bon évêque le vit, il l'appela à lui et lui demanda:

— Que voulez-vous faire quand vous serez grand, mon enfant?

— J'aimerais à faire un prêtre, Monseigneur; seulement maman dit que nous sommes trop pauvres.

— Cela ne fait rien; vous serez un prêtre quand même. Vous allez entrer au Petit Séminaire, cet automne, et moi je me chargerai de payer une partie de vos études. Monsieur le curé fera bien sa part lui aussi. Dites cela à votre maman. Surtout n'oubliez pas qu'il faut entrer au Séminaire cette année. Vous viendrez me voir à Québec. Maintenant, allez-vous-en chez vous et soyez un bon petit garçon.

Adrien était au comble de la joie. Son rêve d'enfant allait se réaliser. Il pourrait un jour faire comme Monsieur le curé: monter à l'autel, prêcher, faire le catéchisme.

En retournant à la maison il n'osait pas annoncer la bonne nouvelle à son papa. Il craignait les objections. Il gardait son secret pour sa maman, qui saurait bien défendre sa cause et ne pas reculer devant les difficultés.

* * *

Au commencement de septembre, Adrien partit pour le Petit Séminaire. Il fit ses études. Tous les ans il ne manquait pas de visiter son bienfaiteur qu'il trouvait au courant de tout, de ses notes de conduite et d'examens, de sa piété et de son application au travail.

Adrien s'amusait beaucoup de ces visites qui commençaient toujours en une espèce de gronderie pour se terminer de la façon la plus charmante.

— Ah! je sais bien pourquoi vous venez me voir. Vous venez quêter. Comme ils me coûtent cher ces écoliers! Vous n'êtes pas tout seul. Voyez cette liste. Je pense que vous voulez me faire faire banqueroute. Vous me demandez encore un sacrifice. C'est bien. Tenez, vous donnerez cela au procureur.

Puis il se mettait à causer, s'informant de tout, taquinant et badinant. Il recevait un enfant avec autant de courtoisie que s'il se fût agi d'un personnage.

* * *

Adrien est devenu prêtre. Sa mère a eu le bonheur de le voir célébrer à l'autel, et cette joie fut la plus grande de sa vie. Elle dort maintenant de son dernier sommeil, et tous les matins, à la sainte messe, son prêtre prie pour elle.

Paul BELART.

Cela prévient les maux de gorge — Aux premiers symptômes de maux de gorge qui présagent l'irritation et l'inflammation, prenez une cuillerée de l'Huile Eclectrique du docteur Thomas. Ajoutez-y un peu de sucre. Cela arrêtera l'irritation et empêchera l'ulcération et l'inflammation qui sont si douloureuses. Ceux qui sont périodiquement sujets à ces maux peuvent être immunisés contre ces attaques en employant ce remède connu.



Londres — Des efforts sont faits par un groupement qui déclare n'avoir aucune épithète politique pour réunir dans toute l'Angleterre les citoyens disposés à offrir leurs services pour le maintien des services publics essentiels à la distribution des vivres dans l'éventualité d'une grève générale. Des centres d'organisation ont déjà été constitués dans la majorité des quartiers de Londres.

La Véritable Aspirine Reconnue Inoffensive

Prenez-la sans crainte comme il est indiqué dans le paquet "Bayer"

BAYER

Does not affect the Heart

N'affecte pas le coeur

Si vous ne voyez pas le nom "Bayer" sur le paquet ou sur les tablettes, vous n'avez pas le vrai produit Bayer, dont des millions ont éprouvé l'efficacité et qui est prescrit par les médecins depuis plus de vingt-trois ans pour

Rhume	Mal de tête
Mal d'oreilles	Rhumatisme
Mal de dents	Lumbago
Névralgie	Douleur

Chaque paquet "Bayer" non décacheté renferme les instructions requises. Les boîtes commodes de douze tablettes ne coûtent que quelques sous. Les pharmaciens vendent aussi des bouteilles de 24 et de 100 tablettes.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.83⅝	
Franc français	4.47	19.30
Franc belge	4.59	19.30
Franc suisse	19.40	19.30
Lire italienne	4.05	19.30
Drachme grecque	1.36	19.30
Couronne norvégienne	20.50	26.80
Couronne danoise	25.27	26.80
Couronne suédoise	26.92	26.80
Mark allemand	23.97	23.95
Peseta espagnole	14.42	19.30
Couronne hollandaise	40.40	40.20

Les Poudres de Miller contre les vers chassent les vers qui se trouvent dans l'estomac et les intestins, sans douleur aucune. C'est un remède très sanitaire qui renforcit l'estomac de l'enfant et le maintient en bon état. C'est un vermifuge très efficace, mais en plus c'est un tonique très puissant.

ECONOMISEZ 4%

A VOTRE PROPRE INSTITUTION D'EPARGNE, vos dépôts vous donnent 4% d'intérêt et sont garantis par la province du Manitoba. Vous pouvez déposer ou retirer de l'argent tous les jours de bureau, de 9 à 6 heures, et le samedi jusqu'à une heure. Vous pouvez aussi faire vos affaires de banque par la poste.

$1.00 ouvre un compte
Garantie provinciale

Provincial Savings Office
Coin Garry et Notre-Dame
984, rue Main
WINNIPEG
Succursales à Brandon et Portage la Prairie
"Organisé pour promouvoir la prospérité et le bien-être du peuple"

Fourrures et peaux brutes

Préparez-vous de bonne heure pour la saison des fourrures. Ecrivez pour avoir un catalogue illustré gratis de trappes, et de fourniture. Fourrures brutes, peaux, queues de cheval, etc., payées le plus haut prix. Expédiez promptement. Nous sollicitons votre correspondance.

SYDNEY-I. ROBINSON
Bureau chef:
Dépt K — 1709-11, rue Broad
Régina, Sask.

LE MARCHE

20 OCTOBRE 1925

Bouvillons—	
Excellents	$6.00—$6.50
Bons	$4.75—$5.75
Moyens	$4.25—$4.50
Ordinaires	$3.50—$4.00
Bouvillons engraissés—	
De choix	$4.50—$5.25
Bons	$3.50—$4.25
Bouvillons à engraisser —	
De choix	$3.25—$3.50
Bons	$2.50—$3.00
Boeufs—	
Bons	$3.50—$4.00
Moyens	$3.00—$3.25
Communs	$2.25—$2.75
Taureaux—	
De choix	$2.75—$3.25
Ordinaires	$1.75—$2.25
Taures de boucherie—	
De choix	$4.50—$5.00
Assez bonnes	$3.25—$4.25
Taures à engraisser—	
De choix	$325—$3.50
Bonnes	$2.50—$3.00
Veaux—	
De choix	$5.50—$6.00
Bons	$4.00—$5.00
Ordinaires	$3.00—$3.50
Vaches de boucherie—	
De choix	$3.50—$3.75
Bonnes	$2.75—$3.25
Ordinaires	$2.50—$2.75
Pour conserves	$1.50—$2.25
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$5.00—$7.00
Moutons ordinaires	$3.00—$4.00
Agneaux bons	$10.00—$11.00
Agneaux ordinaires	$7.00—$9.00
Porcs— D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Porc d'étal	$12.65—$12.65
Bacon de choix	$11.50—$11.50
Très gras	$10.50—$10.50
Lourds	$10.00—$10.00
Très lourds	$11.00—$11.00
Légers	$11.50—$11.75
Inférieurs	$9.00—$10.50
Truies No 1	$9.50—$9.75
Truies No 2	$9.00—$9.00

PRODUITS

Beurre— Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .41
No 2	$ .41½
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .47
Premiers	$ .35
Seconds	$ .32
Pommes de terre (nouvelles)—	
Le minot	$ .45
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$4.40
2 sacs de 49 livres	$4.45
4 sacs de 24 livres	$4.50
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$4.40
2 sacs de 49 livres	$4.45
4 sacs de 24 livres	$4.50
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$4.40
2 sacs de 49 livres	$4.45
4 sacs de 24 livres	$4.50
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$4.40
2 sacs de 49 livres	$4.45
4 sacs de 24 livres	$4.50
Alimentation—	
Son. La tonne	$22.00
Gru. La tonne	$25.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.90
Foin— Pour foin sur voie. D'une condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$16.00
Mil. No 2	$14.00
"Red Top" No 1	$13.00
"Rep Top" No 2	$11.00

Malden Elevator Company Ltd.

COURTIERS EN GRAIN ET ACHETEURS SUR VOIE
LICENCIES ET CAUTIONNES
WINNIPEG MOOSE JAW REGINA CALGARY SASKATOON
Références: Toute banque ou agence commerciale
Avances libérales, prompt paiement, [illegible]
[illegible]
Marquez votre connaissement: Avisez MALDEN ELEVATOR CO. Ltd.
(Bill of Lading)
227, Grain Exchange, Winnipeg Téléphone A [illegible]
D. LaFLECHE, Surintendant

Cours du grain fourni par

La Cie H.-J. Parent, Limitée

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

pour la semaine finissant le 19 octobre 1925

GRAINS	Mardi 13 oct	Merc. 14 oct	Jeudi 15 oct	Vendi 16 oct	Samedi 17 oct	Lundi 19 oct
Blé No 1 Nord	1.27	1.24¼	1.26¾	1.26¾	1.2[illegible]	1.27¾
2 Nord	1.23⅝	1.21⅛	1.23¾	1.23¼	1.25¼	1.24
3 Nord	1.20	1.17⅝	1.19⅝	1.18⅝	1.20¼	1.18⅛
Avoine 2 CW	.47¼	.46⅝	.47¾	.47¼	.47⅜	.47⅜
3 CW	.41⅝	.41	.41⅞	.41¾	.42⅛	.42⅜
Orge 3 CW	.63	.62⅞	.64¼	.63⅝	.64⅛	.63⅞
4 CW	.58¼	.57⅞	.60¼	.59⅝	.59⅝	.59⅝
Lin 1 NW	2.39	2.34	.236½	2.34¼	2.36¾	2.34⅛
2 CW	2.35	2.29½	2.32	2.29¼	2.32½	2.29⅞
Seigle 2 CW	.75¼	.72½	.74¼	.72½	.75⅛	.73⅞
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.26¼	1.24⅜	1.25¾	1.25	1.27	1.25¾
Avoine 2 CW	.45⅛	.44½	.45¼	.45¼	.45⅞	.45¾
Orge 3 CW	.63	.62⅞	.64¼	.63⅝	.64⅛	.63⅞
Lin 1 NW	2.39	.233½	2.36	.233¾	2.35	2.37¼
Seigle 2 CW	.75¼	.72½	.74¼	.72¼	.75⅜	.73⅞
Options						
Blé Octobre	1.26¼	1.24⅜	1.26¾	1.25⅛	1.28	1.26¼
Novembre	1.26⅝	1.23¼	1.25¾	1.25	1.27	1.25¾
Décembre	1.23⅛	1.20⅝	1.22¾	1.20⅞	1.23	1.21
Mai	1.27¼	1.24⅜	1.26⅛	1.25⅛	1.27	1.25⅝
Avoine Octobre	.44¼	.43½	.44⅛	.44⅛	.44⅞	.44⅞
Novembre	.43¼	.42¾	.43½	.43¼	.44⅛	.44
Décembre	.42½	.42	.42⅝	.42⅛	.42⅞	.42⅞
Mai	.46¼	.46	.46½	.46⅛	.46⅝	.46⅜
Orge Octobre	.63	.62⅞	.64⅛	.63⅜	.64⅛	.63¾
Novembre	.63¼	.62⅝	.64½	.63¾	.64⅛	.63¾
Décembre	.62¼	.61⅞	.63⅛	.61½	.62⅛	.62¾
Mai	.66⅝	.65⅞	.67	.65¾	.66⅝	.65⅞
Lin Octobre	2.39	2.33	2.36	2.33½	2.36¼	2.33¾
Novembre	2.37½	2.31½	2.35	2.32	2.35	2.32¾
Décembre	2.32½	2.27	2.29¾	2.27¾	2.30	2.26½
Mai	2.38¼	2.33¼	2.36½	2.33¾	2.36⅞	2.33
Seigle Octobre	.75¼	.72½	.74¼	.72½	.75⅜	.73⅞
Novembre	.76½	.75	.75	.73	.75⅛	.73⅞
Décembre	.77	.75⅛	.76⅛	.75⅞	.77	.75¾
Mai	.83¼	.81	.82⅛	.81½	.83	.81½

ELECTEURS ATTENTION!

Votez pour

J.-E. BRAID

Candidat Conservateur pour Nord Centre, et vous aiderez à un changement de gouvernement grandement désiré.

Le Comité.

EN EXPEDIANT VOTRE CREME

Voyez à ce que le bidon porte l'étiquette de la seule vraie crèmerie co-opérative de fermiers faisant affaire à Winnipeg. L'endroit où vous êtes assuré d'un traitement équitable et des meilleurs résultats.

Manitoba Co-Operative Dairies Ltd.
846, RUE SHERBROOKE WINNIPEG

Expédiez vos Grains à la

NORTH WEST COMMISSION CO., Limited

103-109, GRAIN EXCHANGE, WINNIPEG, MAN.

Vous obtiendrez le plus haut prix du marché en consignant vos grains à notre compagnie. Attention spéciale donnée à l'échantillonnage (Grade) et à la pesée.

Nous nous occupons avec soin et promptitude des ordres sur "option".

EUGENE-J. DUFRESNE
Tél.: Bureaux A 3297 — Résidence A 2589

Electeurs de Winnipeg-Sud

VOTEZ POUR

l'Hon. Robert Rogers



HON. ROBERT ROGERS

L'homme qui vous a toujours accordé justice.

L'homme qui habite dans Winnipeg-Sud et qui connait ses besoins.

L'homme dont l'énergie et l'habileté ont toujours tendu avec persistance à l'avancement des meilleurs intérêts de la ville de Winnipeg.

Marquez votre bulletin avec un "X" pour Robert Rogers le jour de l'Election, le 29 octobre

Heures de votation: 8 heures du matin à 6 heures du soir

Publié par W.-J. Christie, Président du Comité de Campagne pour l'hon. Robert Rogers





No doubt there are other good teas, but for strength, richness, and real quality Blue Ribbon Tea is in a class by itself.

SASKATCHEWAN

PRINCE ALBERT

La nomination pour la circonscription de Prince Albert a eu lieu le jeudi 15 octobre. J.-G. Diefenbaker, candidat conservateur; Andrew Knox, candidat progressiste, et Andrew McDonald, candidat libéral, ont déposé officiellement leurs papiers de nomination entre les mains de G.-L. Dempster, officier rapporteur.

• • •

M. Arthur Marcotte, l'avocat bien connu de Ponteix, est attendu ces jours-ci à Prince-Albert. Il prendra la parole dans plusieurs centres français de la région en faveur du candidat conservateur, J.-G. Diefenbaker.

• • •

L'hon. Charles Dunning, premier ministre de la Saskatchewan, a passé quelques heures dans notre ville entre deux assemblées politiques à Rosthern et à Melfort.

• • •

Mme J.-E. Morrier est revenue d'Ottawa où elle était allée assister aux funérailles de son père, M. Louis Gravel.

• • •

La Chorale a tenu sa première assemblée de la saison et va commencer à se préparer pour le festival de l'année prochaine, qui aura lieu à Prince-Albert, au mois de mai. Le nouvel exécutif se compose de Mmes J.-F. Pirie, F. Kisbey, C. Webb, Jean McDonald, MM. F. Kisbey, Alex. Horne, G.-E. Coates et A.-D. Gordon. Une résolution de sympathies a été votée à l'adresse de la directrice, Mme Morrier, à l'occasion de la mort de son père.

• • •

Les Dames de Sion font actuellement construire à Saskatoon un couvent d'environ $125,000. C'est un tiers seulement de l'édifice qu'elles se proposent d'ériger. Deux ailes d'égale grandeur seront ajoutées au corps principal dès que les besoins s'en feront sentir. L'Académie de Sion de Saskatoon compte actuellement 85 élèves pensionnaires et elle a dû refuser un certain nombre de demandes.

Second pèlerinage au Sanctuaire de la Petite Thérèse à Wakaw, Sask.

A cause du mauvais temps, ce second pèlerinage n'a pas eu le même succès que celui du 17 mai dernier. De nombreux pèlerins durent rebrousser chemin à cause de la tempête de neige. Le train spécial de Saskatoon dut être rayé. Malgré tout cela, nous eûmes le plaisir de saluer des gens de Duck Lake, de Delisle, de Régina, de Saskatoon, de Prince-Albert, de Leofeld, etc., qui bravèrent courageusement la tempête pour venir saluer la chère enfant du Carmel, à Wakaw, le jour de sa fête.

Le sanctuaire

Le 17 mai dernier, les pèlerins accourus de toutes les paroisses du diocèse pour le premier pèlerinage n'avaient pas même un lieu convenable pour assister aux saints mystères. Aujourd'hui, une crypte spacieuse, capable de loger des centaines de personnes, s'élève à la gloire de la petite "grande" sainte. Les dimensions de cette crypte sont de 55x144 pieds. La hauteur est de 15 pieds. La nef principale est de 25 pieds de largeur; les nefs latérales, de 12 pieds. Le sanctuaire est de 25x25 pieds. Les sacristies sont de chaque côté du sanctuaire. Au chevet du sanctuaire est une chapelle d'hiver de 18x77 pieds. Les murs sont de béton armé. Le travail a été fait par M. H. Roy, de Vonda. Les plans sont l'oeuvre de J.-P. O'Leary, de Régina.

Les exercices du pèlerinage

La veille au soir, il y eut une procession aux flambeaux autour de la crypte. Les pèlerins chantèrent avec entrain l'hymne spéciale composée en l'honneur de sainte Thérèse.

Le lendemain, les messes commencèrent à 6 h. et la sainte communion fut distribuée toutes les demi-heures. La grand'messe fut célébrée par Mgr Brodeur, V.G., assisté par M. l'abbé Pierre, de Vonda, comme diacre, de M. l'abbé Bernard de Bellevue, comme sous-diacre; du R. P. Casimir, O.S.B., de Cudworth, comme prêtre assistant et de M. l'abbé Paquette, de Blaine Lake, comme cérémoniaire. Au sanctuaire, on remarquait les RR. PP. Ott, abbé mitré de Muenster; Bernard, de Saint-Benedict; Fridolin, de Leofeld; Mgr Bourdel, curé de Prud'homme; M. l'abbé Louison, curé de Domremy; le R. P. Jan, de Saskatoon; M. l'abbé Burrell, de Wakaw.

Les sermons

A la messe de 9 h. 30 le R. P. Bernard, O.S.B., curé de Saint-Benedict, donna le sermon en allemand. A 2 h., le même prédicateur parla en anglais, suivi par le R. P. Jean, qui donna le sermon français. Mgr le vicaire général adressa la parole en anglais et en français. Il félicita les paroissiens de Wakaw pour leur esprit de foi.

La pierre angulaire

Cette pierre est un don de M. Ganguish, de Saskatoon. Elle fut bénie par Mgr le vicaire général avec toute la pompe de la liturgie romaine.

Après la bénédiction du Très Saint-Sacrement, tous les pèlerins s'approchèrent pour frapper la pierre. La belle truelle d'argent, présentée à Mgr Brodeur en souvenir de la fête, est un don de Wiebe et Friesen, pharmaciens du village de Wakaw.

La relique

Cette relique est une partie de la chair de la petite Thérèse. Elle fut apportée de Rome tout récemment par S. G. Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert.

Le dernier voyage du Capitaine Bernier

Québec. — "Je suis encore jeune et vigoureux, mais je suis prêt à m'en aller si l'on ne croit pas mes services nécessaires. J'espère cependant que le gouvernement m'accordera une pension que j'ai bien méritée". Ainsi parlait le capitaine J.-E. Bernier, commandant de l'"Arctic" à une assemblée de journalistes.

Le capitaine Bernier est dans sa 74me année. Il arrive d'un voyage aux eaux septentrionales entrepris à la demande des autorités fédérales. Au large du Groenland, il fut violemment frappé par un tourniquet et s'affaissa, mais il ne porta pas attention à son mal. Il subira un examen aux rayons X afin de voir s'il a des côtes fracturées.

On croit que le voyage que vient de faire l'"Arctic" sera le dernier avec le vieux loup de mer.

Ruthènes en Abitibi

Québec. — L'automne dernier, un groupe de colons abitibiens ouvraient un sentier ou chemin privé dans le canton Landrienne, vers le lac Castagnier, jolie nappe d'eau située à une douzaine de milles du chemin de fer. Or, à la suite du tracé de ce chemin privé, il est en train de se former un important établissement. En effet, on nous apprend que le Père Josaphat Jean, religieux du rite ruthène, vient de s'installer au lac Castagnier où il va établir un monastère du genre de celui de Mistassin. A peine arrivé depuis deux mois, il a déjà ce monastère sous la forme d'une grande maison de pièces de bois rond et une douzaine d'acres de terre neuve ensemencée de trèfle. Il attend quelques-uns de ses confrères religieux et des colons pour le printemps. Tout l'Abitibi suit avec intérêt cette oeuvre nouvelle.

ROME. — L'Institut International d'Agriculture de Rome assure que la récolte européenne de blé est une des meilleures qu'il y ait eues depuis la guerre.

CONCOURS DE LETTRES MANQUANTES

de la semaine du 7 octobre 1925

Plusieurs concurrents désirent savoir ce que nous entendons par "originalité" dans les réponses. Il s'agit de ne pas se contenter de présenter la solution pure et simple, mais de l'agrémenter de quelque façon originale, suivant le goût et les aptitudes de chacun, en l'accompagnant de dessin, citation, devise, etc.

- I omis dans "blanc"—Union Metal Co.
- A omis dans "attentifs"—Dingwall's.
- M omis dans "demande"—The Canadian Fire Insurance Co.
- B omis dans "bienfaisante"—Pélissier Ltée.
- Y omis dans "essayez"—Pat.

NOMS DES GAGNANTS

1er prix: $4.00—Mlle Marguerite Deschamps, Acad. St-Joseph, St-Boniface.
2me prix: $3.00—Mlle Délia Trudeau, Sainte-Anne des Chênes, Man.
3me prix: $1.00—Mlle Cécile Lemoine, Sainte-Agathe, Man.
4me prix: $1.00—Mme M.-E. Houde, 137, ave. River, Winnipeg.
5me prix: $1.00—Mlle M. Lecland, Lorette, Man.

ESSAYEZ ENCORE CETTE SEMAINE

Cette page spéciale d'annonces paraît toutes les deux semaines. Essayez de nouveau de décrocher un de ces prix. N'oubliez pas que nous tenons compte de la netteté, de la correction et de l'originalité des réponses.

GUIDE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL DE WINNIPEG

$10 : EN PRIX : $10

Le but de cette page spéciale est d'attirer l'attention de la population catholique de Winnipeg et de l'Ouest du Canada sur un certain nombre de maisons d'affaires de premier ordre qui méritent en tout point leur appui et leur clientèle, et avec laquelle elle peut faire affaire en toute confiance.

Les annonceurs de la "Liberté" vous garantissent satisfaction complète dans toutes les transactions que vous pouvez faire avec eux.

LISEZ — CHERCHEZ — TROUVEZ

LES LETTRES MANQUANTES

Quand vous les aurez trouvées, elles épelleront S-N-O-W-D-R-I-F-T

CONDITIONS

Nous avons volontairement omis un certain nombre de lettres dans les annonces qui paraissent sur cette page. Quand vous les aurez trouvées et mises dans l'ordre convenable, ces lettres écriront SNOWDRIFT. Examinez les annonces soigneusement, et trouvez les lettres manquantes. Ecrivez-les en mentionnant les mots et les noms des annonces où les lettres ont été omises, et expédiez promptement votre réponse à la "Liberté", 619, avenue McDermot, Winnipeg. Exactitude, propreté et originalité, tout comptera. Les réponses seront examinées par un comité désintéressé, et les noms des gagnants seront publiés dans le deuxième numéro qui suivra. Les employés des journaux et les membres de leurs familles ne peuvent participer à ce concours. Les réponses, pour être considérées, devront être reçues au plus tard à dix heures du matin, le mercredi de la semaine suivante.

LES PRIX SONT LES SUIVANTS:

1er prix, $4.00; 2me prix, $3.00; 3me prix, $1.00; 4me prix, $1.00; 5me prix, $1.00

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINTE-ANNE DES CHENES

Naissances

Le 3 octobre — Joseph-Rosaire-Hervé, enfant de Hervé Côté et de Clara Michaud. Parrain et marraine: Hervé [illegible] et Laurentine Côté.

[illegible] octobre — Irène-Liliane, enfant de John Benoit et de Rose Parant. Parrain et marraine: Andrew Benoit, Hortense Vinette.

Mariage

Le 14 octobre M. Edmond Vandal conduisait à l'autel Mlle Marie-Louise [illegible], fille de Alphonse Prairie et de Marie Gauthier. M. Alexandre Vandal servait de témoin à son fils, et M. Alphonse Prairie était le témoin de la mariée.

Décès

Le 8 octobre — Marie-Anne Tougas, enfant de Arthur Tougas et de Hermine Champagne, décédée à l'âge de deux mois et douze jours.

Nouvelle famille

M. Rudolf Krauspenhaur vient d'arriver des vieux pays. Il a acheté la terre de Alphonse Prairie. C'est un Autrichien catholique.

SAINT-EUSTACHE

Le grand concours de popularité qui se poursuit depuis quelques semaines se terminera par une grande soirée qui aura lieu dans la salle paroissiale le dimanche 15 novembre.

Ce concours a suscité un grand enthousiasme dans notre paroisse. Les amis des deux candidates travaillent avec ardeur dans un double but: premièrement, recueillir des fonds pour l'église; deuxièmement, gagner le prix convoité.

SAINT-PIERRE

Les Enfants de Marie viennent de faire un tour de force. En quatre semaines elles se sont distribué tous les éléments d'une très intéressante séance où il y avait un peu de tout: du drame, de la comédie, des choeurs, des solos et des récitations. Cela fut appris, exercé et répété en quatre semaines, vous dis-je, et ce fut exécuté à merveille. Je me contenterai de donner un aperçu du programme.

La pièce de résistance était un drame: "L'Orpheline des Pyrénées". Mlle G. Péloquin, dans le rôle de Mme de Bellicourt; Mlle M. Carrière, dans le rôle de Madeleine; Mlle A. Gobeille faisant une très digne religieuse de la Soeurs Sainte Geneviève; Mlle A. Carrière, parfaite dans le rôle ingrat de Mme d'Argenteuil; Mlle R. Robidoux se montrant excellente intendante; Mlle M. Gaffrey personnifiant une fermière un peu près de ses pièces sans qu'elle manque de coeur cependant; et Mlle M.-A. Carrière interprétant gentiment Céline, la petite nièce de Mme de Bellicourt, ont joué d'une manière très distinguée et méritent des bravos.

"L'Etourdie", une petite comédie qui a bien fait rire: avec Mlle Brisson personnifiant l'étourdie et Miles Y. L'Heureux, Gaffray, Gobeille, Lamoureux.

Miles A. Carrière et L. Robidoux, désopilantes dans Mme Tapette et Mme Coquille.

"Chez Tante Flore", comédie en quatre actes. Quatre actes, mâtin! mais ne vous effrayez pas, les actes sont très courts — juste assez longs pour permettre à une tante encore jeune et charmante de se déguiser en une espèce de fée carabosse et de se montrer bossue, quinteuse et insupportable: tout le contraire de ce qu'elle est, pour étudier ses nièces et se choisir une héritière charmante dans la personne de Christiane.

Mlle Florence de Kerdren, personnifiée par Mlle A.-M. Péloquin, a été parfaite. Parfaite aussi Mlle E. Brisson dans le rôle de Christian. Miles A. Carrière et D. Carrière ont rendu très dignement les personnages de Mme d'Arbois et de Mme Audebert. Arlette et Germaine, ainsi que Simone et Angèle, ont été très bien personnifiées par Miles L. L'Heureux, R.-A. Saint-Hilaire et les deux demoiselles Joyner. Mlle Perrault a fait une bonne Miss Obermann, Mlle Gagné une bonne fermière et Mlle Lamoureux une parfaite négresse.

Mentionnons les deux demoiselles Péloquin au piano, Mlle M.-A. Péloquin dans "La Veillée", de François Coppée. Mlle Florence Lambert dans "El Jésus dormait", une poésie de M. le curé. Mlle Marie-Anne Péloquin, bien qu'elle eût la voix un peu fatiguée, et malgré un commencement d'enrouement, a rendu avec art une bluette de Chaminade.

Je m'en voudrais de ne pas dire que Mlle Dorothée Lambert, la présidente des Enfants de Marie, a eu la lourde charge de la direction générale et qu'elle mérite des félicitations pour le beau succès remporté par ses congréganistes.

Ces demoiselles ont été beaucoup applaudies par une salle très sympathique et comble à faire craquer les murs.

• • •

M. le vicaire a commencé lundi matin la visite annuelle de la paroisse; mais mardi après-midi, la pluie et aussi un commencement de grippe l'ont forcé à interrompre sa course à travers champs.

• • •

Voilà le beau temps revenu: puisse-t-il durer!

LA BROQUERIE

Nous avons reçu de La Broquerie une correspondance signée "Un abonné" que nous avons mise de côté. Inutile de nous envoyer des nouvelles sous le couvert de l'anonymat; nous ne les utilisons jamais.

LA SALLE

Nous donnerons, le dimanche 25, une séance de vues animées, suivie d'une vente de paniers. Comme l'an dernier, nous comptons beaucoup sur nos amis de la ville et des campagnes environnantes qui nous avaient apporté de si beaux paniers.

SAINT-ADOLPHE

Le dimanche 25 octobre nous aurons ici une partie de cartes et vente de paniers à laquelle tous nos amis des environs sont cordialement invités.

SAINTE-AGATHE

Une grande partie de cartes sous les auspices de la Société d'Agriculture aura lieu dans la salle publique de Sainte-Agathe, le dimanche 25 octobre. Il y aura toutes sortes d'amusements pour tout le monde. Les paroisses environnantes sont invitées à y assister en grand nombre. On vous promet beaucoup d'agrément.

SAINTE-GENEVIEVE

Il y aura tombola et vente de paniers à Saltel, paroisse de Sainte-Geneviève, le dimanche 25 octobre. Vous êtes tous cordialement invités à assister à cette tombola, au profit de la paroisse.

N.-D. DE LOURDES

La toilette du cimetière se fait rapidement. Il est temps que la cérémonie annoncée plus d'une fois trouve place avant les gros froids. On veut que le cimetière soit digne et des défunts qui y dorment leur dernier sommeil, surtout le R. P. Benoit, et de la piété des gens de Notre-Dame de Lourdes. Nous attendons la visite de Mgr notre Archevêque et un certain nombre de prêtres. De même nous comptons sur une nombreuse assistance à la bénédiction de la croix qui surmonte le monument élevé au coeur même du cimetière en l'honneur du R. P. Benoit. Le fondateur de la paroisse mérite bien cette démonstration de la part des paroisses environnantes à la fondation desquelles il a concouru.

• • •

Entre temps, la paroisse a appris la nouvelle de la mort de M. Pierre Ganier qui était malade depuis plus de deux mois. Malgré une température équivoque, il y eut une belle assistance aux funérailles. M. Ganier est un Breton. La colonie bretonne est respectable ici. Ses compatriotes ont tenu à accompagner un des leurs à sa dernière demeure. Nous offrons nos sympathies à la veuve de M. Ganier et à son fils bien émus de la disparition de leur mari et père.

• • •

On n'a pas relaté le décès subit arrivé à M. le marquis de la Roche Aymon, ces derniers temps. La machine à battre était sur le terrain de M. de la Roche Aymon. Les voitures chargées de bottines attendaient le moment de la mise en train de la machine. M. de la Roche Aymon monte sur sa voiture. Tout d'un coup on le voit s'affaisser sur sa charge: il est mort instantanément. Dieu ait son âme! En lui disparait en un clin d'oeil l'héritier direct et dernier d'une famille dont la noblesse remonte à Charlemagne. Ce sont douze siècles de noblesse qui rentrent ainsi dans le néant.

• • •

Il reste encore du grain à battre dans notre paroisse. Il en reste peu; mais on pourra dire que les battages ont été contrariés. La pluie les a interrompus deux fois; la neige est venue trois fois au moins à des espaces rapprochés. Les cultivateurs goûtent peu ces retards. Mais qu'y faire? Tout le blé est heureusement battu.

• • •

Nous offrons nos sympathies à M. Emile Baudu qui a été victime d'un accident. Il eut le pied écrasé en partie. Espérons qu'il pourra reprendre bientôt son travail quotidien. M. Baudu est employé du C. N. R.

• • •

Le mois d'octobre a vu un certain nombre d'encans. La cause de ces ventes n'est pas la même pour tous. Les uns ont vendu pour retourner librement en France. D'autres pour réaliser quelques piastres et pouvoir continuer la culture; les uns et les autres ont fait des ventes appréciables.

• • •

Par ailleurs, et malgré le prix peu élevé du blé, nos gens, les plus courageux du moins, reprennent espoir de voir de beaux jours pour leurs affaires temporelles. Ils ont raison, sans doute; le terrain est toujours là, et malgré des fluctuations dans le rapport des champs et dans le prix des grains, on ne peut manquer d'en tirer ce qu'il faut et pour la subsistance et pour élever les familles et laisser quelque chose aux enfants.

SAINT-BONIFACE

Les abattoirs Harris

Samedi le lieutenant-gouverneur du Manitoba, Sir James Aikins, a présidé à l'inauguration des abattoirs Harris érigés au coût de $1,000,000. Le lieutenant-gouverneur se déclara heureux de voir cette grande entreprise achevée. Il félicite les directeurs de leur esprit d'initiative et de leur confiance dans l'avenir de l'Ouest. L'agriculture est la base de l'industrie et son développement est essentiel à la prospérité du pays. Si l'agriculture est encouragée, si les fermiers peuvent disposer de leurs produits, industrie laitière, culture des céréales, ce sera un puissant attrait pour ceux qui songent à s'établir en notre pays.

Cette grande entreprise est sûrement une bonne aubaine pour la population agraire du Manitoba et de l'Ouest.

Parmi les personnes présentes on remarquait: l'hon. J. J. Bracken, l'hon. Albert Préfontaine, l'hon. D.-L. McLeod, M. J.-H. Evans; M. le maire Webb et MM. les échevins Dan McLean, J.-A. McKerchar, H. Pulford, T. Boyd, J. Simpson, J. O'Hare, de Winnipeg; M. l'échevin J. Taylor, maire suppléant, et MM. les échevins A. McFadyen, S. Carson, A. Gauvin, A.-J. Doucet, A. Vanelslander, J.-B.-T. Hébert et P. Gevaert, de Saint-Boniface; M. R.-D. Waugh.

Après la visite de l'édifice, un goûter fut servi au cours duquel des discours furent prononcés par l'hon. J. Bracken, premier ministre, et l'hon. T.-C. Norris.

La Cie Harris a doté Saint-Boniface d'une immense industrie que nous désirons voir se développer et prospérer.

Espérons que nos gens ne seront pas mis de côté et qu'ils pourront y trouver de l'emploi.

Assemblée libérale

Mardi, à l'hôtel de ville, M. le Dr Howden, candidat libéral, tenait sa première assemblée à Saint-Boniface. Malgré le mauvais temps, une grande foule d'électeurs s'y était rendue pour entendre l'exposé de la politique libérale.

Le candidat était assisté de MM. L.-P. Gagnon, A.-J. Doucet, J. Davis et M. Preston. Tous firent ressortir la politique d'économie du gouvernement pendant les quatre dernières années et prouvèrent avec force arguments que la protection à outrance telle que préconisée par M. Meighen et ses partisans serait désastreuse pour l'Ouest.

M. Preston raconta par le menu les efforts faits par le gouvernement pour combattre le monopole des transports sur l'océan et pour réduire les taux afin de permettre aux Canadiens d'exporter leurs produits sur les marchés européens. M. Preston est très versé en cette matière et son discours a été des plus intéressants.

En voyage d'étude

M. Georges Dorval, organiste de la cathédrale, est parti pour Boston pour un terme de dix mois. Pendant son séjour dans la capitale du Massachusetts, M. Dorval s'occupera spécialement de l'étude du chant grégorien (version vaticane) qu'il complétera l'été prochain à New-York sous la direction de Dom Mocquereau, de Solesme.

Deuil chez les Missionnaires Oblates

La Rév. Soeur Marie du Carmel, née Berthe Matte, fille de M. et Mme Félix Matte, de Québec, P. Q., est décédée pieusement à la maison mère des Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et de Marie Immaculée, le mercredi 7 octobre, à l'âge de 28 ans et 8 mois, après 4 ans et 2 mois de vie religieuse.

Entrée dans la communauté le 8 décembre 1920, elle prononça ses voeux temporaires le 6 août 1922, et partit aussitôt pour Québec où elle enseigna à l'école Sainte-Marguerite-Marie jusqu'en juin dernier. Dans l'exercice de ses fonctions, qu'elle remplit toujours avec beaucoup d'intelligence et de zèle, elle contracta la maladie qui la conduisit en peu de temps à la mort. Les supérieures, apprenant des médecins que son cas était désespéré, la firent revenir à Saint-Boniface, à la fin d'août, pour lui donner la consolation de mourir au lieu de son enfance religieuse. La directrice du Jardin de l'Enfance de Giffard, P. Q., accompagna la chère malade pour le voyage qui se fit sans trop de fatigue, grâce aux bienveillantes attentions des employés de la compagnie du Pacifique Canadien.

Les funérailles ont eu lieu à la maison mère de la congrégation, le vendredi matin, à 8 h.

Ligue des Demoiselles Catholiques de Langue Française

Les demoiselles de la Ligue fêteront, le samedi 24 octobre, "Mater Admirabilis", la patronne de leur association. Il y aura Bénédiction solennelle du T. S. Sacrement à 7 h. 30. Ensuite réception et soirée récréative.

Nous espérons que les dames et demoiselles anciens membres de l'Association nous feront, comme par le passé, le plaisir de leur présence.

A. C. J. C.

Il y aura dimanche, à 2 h., au Collège, assemblée régulière du Cercle La Vérendrye. Tous les membres du cercles sont instamment priés d'y assister.

Collège de Saint-Boniface

Tableau d'honneur

Philosophie II — Excellence: Harold Roy, Patenode Keough; diligence: Harold Roy, Patenode Keough.

Philosophie Ire — Excellence: Brunelle Léveillé, J. Costello; diligence: Brunelle Léveillé, Joseph Robert.

Rhétorique — Excellence: Victor Bonin, Joseph Sabourin; diligence: Joseph Sabourin, Henri Lane.

Rhetoric — Excellence: Bernard Davis, Josef Switallo; diligence: Bernard Davis, Josef Switallo.

Belles-Lettres — Excellence: Joseph Dufresne, Isidore Joyal; diligence: Félix Cormier, Fernand Forestier.

Humanities — Excellence: Fred Gilbert, A. Devlin; diligence: F. Gilbert, A. Devlin.

Versification — Excellence: Robert Bernier, Sarto Guyot; diligence: Hilaire Bériault, R. Bernier.

III Grammar — Excellence: Georges Amyot, K. Mcnamara; diligence: T. Nowak, Georges Amyot.

Méthode — Excellence: Maurice Prud'homme, Gérard Léveillé; diligence: G. Léveillé, Alfred Lacaille.

II Grammar — Excellence: Earl Harp, Stuart Boxer; diligence, E. Harp, W. Keefe.

Eléments latins A — Excellence: René Jacob, Louis Sala; diligence: Louis Sala, Louis Péloquin.

Eléments latins B — Excellence: P. Lemieux, J. Fry; diligence: F. Viau, J. Nadeau.

Senior Commercial — Excellence: A. Wimmer, A. Carthy; diligence: A. Wimmer, A. Carthy.

Junior Commercial — Excellence: G. Lafrance, F. Gerard; diligence: A. Lafrance, V. Cormier.

Eléments français — Excellence: Alfred Bisson, George Rolfe; diligence: George Rolfe, A. Bisson.

English Preparatory — Excellence: Joseph Kingston, Fred Dubois; diligence: Joseph Kingston, Fred Dubois.

Ont mérité les honneurs de la classe:

Philosophie II: Harold Roy.

Philosophie I: Brunelle Léveillé.

Rhétorique: Roméo Gareau.

Rhetoric: Bernard Davis.

Belles-Lettres: Joseph Dufresne.

Versification: Hilaire Bériault, Robert Bernier.

III Grammar: Georges Amyot, Thomas Nowak.

Méthode: Maurice Prud'homme, Marc Meunier.

II Grammar: E. Harp, W. Keefe.

Eléments latins A: René Jacob, Louis Sala.

Eléments latins B: F. Viau, Fry.

Senior Commercial: A. Wimmer.

Junior Commercial: A. Lafrance.

Eléments français: Alfred Bisson, George Rolfe.

English Preparatory: Joseph Kingston.

PETITES NOTES

L'inspecteur Herriot fait actuellement la visite des écoles de Saint-Boniface.

• • •

Les travaux d'agrandissement de la brasserie Kiewell avancent rapidement.

• • •

Le 29 du courant c'est le jour du scrutin. Tout citoyen dûment inscrit sur la liste des électeurs a droit de suffrage. Tous doivent se faire un devoir de voter.

• • •

M. A.-A. Couture, de Gary, Indiana, était en visite chez ses parents, M. et Mme Pierre Couture, la semaine dernière.

La campagne électorale dans Saint-Boniface

Le Dr Howden tiendra des assemblées aux endroits suivants:

Le jeudi 22 octobre, à Saint-Norbert, à 8 h. du soir.

Le vendredi 23 octobre, à Elmwood (Ecole Lord Selkirk), à 8 h. du soir. Le même soir, à Prairie Grove.

Le samedi 24 octobre, à la Seine (chemin Springfield), à 8 h. du soir. Le même soir, à Transcona.

Le dimanche 25 octobre, à Lorette à 3 h. de l'après-midi; le soir, à 8 h., grand ralliement à la salle municipale, Sainte-Anne des Chênes.

Le lundi 26 octobre, à Saint-Boniface (Club Belge), à 8 h. du soir.

Le mardi 27 octobre, à 8 h. du soir, Norwood et Saint-Boniface (Ecole King George et hôtel de ville).

Le mercredi 28 octobre, à 8 h. du soir, à Transcona (Veterans' Hall), pour les gens de langue anglaise, et à la salle paroissiale pour les gens de langue française.

Assemblées électorales dans Provencher

M. Edmond Comeault tiendra les assemblées suivantes:

22 octobre: Badger, à 8 h. du soir.

23 octobre: Otterburne, à 8 h. du soir.

24 octobre: Saint-Joseph, à 8 h. du soir.

25 octobre: Saint-Adolphe, à 2 h. de l'après-midi.

25 octobre: Saint-Pierre, à 8 h. du soir.

UNION CANADIENNE

Avec les froids qui nous arrivent et les dernières feuilles que le vent d'automne disperse sur les gazons jaunis, nos jeunes nous reviennent. L'Union voudrait les accueillir de la façon la plus réconfortante et la plus hospitalière. L'Union demande à la Divine Providence de faire du bien à ceux qui viennent chez nous et de verser dans l'âme des jeunes "quelque chose de sublime et de grand". Nous comptons être aidés dans cette oeuvre par le public de notre ville et nous comptons sur l'appui des sociétés soeurs. Si certaines oeuvres locales ont besoin de notre concours, nous espérons aussi que nos jeunes seront prêts à le donner de toute leur âme.

• • •

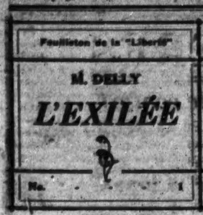
D'aucuns se sont scandalisés, paraît-il, de ce que l'Union avait osé louer une de ses salles à une organisation politique. Nous tenons à dire, s'il pouvait y avoir de doute sérieux à ce sujet, que nos membres votent comme ils l'entendent et logent aux enseignes qui leur plaisent. Et d'ailleurs, nous ne voyons pas comment la location d'une salle pourrait influencer le vote d'un homme le moindrement intelligent. Nous ne comprenons pas non plus comment cette même location pourrait offusquer des âmes que nous étions loin de soupçonner aussi candides. L'Union est actuellement pauvre, très pauvre, et quand on lui a offert un moyen honnête de faire quelques sous, elle l'a pris et c'est tout. Si le parti politique adverse était venu nous faire la demande le premier, il eût été favorisé sans plus de répugnance. Quel mal cela peut-il faire au voisin si nous louons une partie de nos salles? Est-ce à dire que nous sommes protectionnistes ou libre-échangistes? Allons! à défaut de largeur de vue, au moins un peu de bon sens!

• • •

Notre sympathique président, M. Norbert Jutras, ayant demandé d'être relevé de ses charges, l'exécutif, malgré sa répugnance à le faire, a dû accepter sa démission. L'Union Canadienne tient à remercier M. Jutras de ses bons services et le compte toujours des siens. M. Henri Deschambault a été élu à la place de M. Jutras. Le nouveau président est un de ceux qui se sont dévoués à l'oeuvre dès ses débuts et qui en ont suivi les phases avec le plus de fidélité. Nous sommes assurés qu'il y mettra encore plus de zèle, maintenant qu'il a vu combien nous comptions sur lui. M. Armand Pambrun va désormais cumuler la charge de vice-président et celle de gérant. M. Narcisse Fournier devient aussi membre de l'exécutif. Tous nos amis se réjouiront de cette bonne nouvelle, car M. Fournier est bien connu pour son excellent esprit de camaraderie et son apostolat à toute épreuve.

La renne ne peut vivre au Pôle Nord

Ottawa — Suivant une nouvelle rendue publique par l'équipage de l'"Arctic", qui s'en revient à Québec d'un voyage dans l'océan glacial, il a été impossible de trouver le pâturage voulu dans la terre de Baffin pour l'élevage du renne. Environ 600 rennes furent transportés dans cette région en 1921, et sept seulement de ces animaux vivent à l'heure actuelle.



I

Les nuages s'étaient un instant écartés, un vif rayon de soleil d'avril frappait le vitrage du "bow-window" où Myrtô reposait, sa tête délicate retombant sur le dossier du fauteuil, dans l'atmosphère tiède parfumée par les violettes et les muguets précoces qui croissaient dans les caisses, à l'ombre de palmiers et de grandes fougères.

C'était une miniature de petite serre. Tout au plus, entre ces caisses et ces quelques plantes vertes, demeurait-il la place nécessaire pour le fauteuil où s'était glissée la mince personne de Myrtô.

Elle reposait, les yeux clos, ses longs cils dorés frôlant sa joue au teint satiné et nacré, ses petites mains abandonnées sur sa jupe blanche. Ses traits, d'une pureté admirable, évoquaient le souvenir de ces incomparables statues dues au ciseau des sculpteurs de la Grèce. Cependant, ils étaient à peine formés encore, car Myrtô n'avait pas dix-huit ans... Et cette extrême jeunesse rendait plus touchants, plus attendrissants le pli douloureux de la petite bouche au dessin parfait, le cerne bleuâtre qui entourait les yeux de la jeune fille, et les larmes qui glissaient lentement de ses paupières closes.

Sur sa nuque retombait, en une coiffure presque enfantine, une lourde chevelure aux larges ondulations naturelles, une chevelure d'un blond chaud, qui avait à certains instants des colorations presque fauves, et semblait, peu après dorée et lumineuse. Ses bandeaux encadraient harmonieusement le ravissant visage de Myrtô doucement éclairé par ce gai rayon de soleil perçant entre deux giboulées.

Myrtô demeurait immobile, et cependant elle ne dormait pas. Quand même sa sollicitude filiale ne l'eût pas tenue éveillée, prête à courir à l'appel de sa mère, la douloureuse angoisse qui la serrait au coeur l'aurait empêchée de goûter un véritable repos.

Bientôt, demain peut-être, elle se trouverait orpheline, et seule sur la terre. Aucun parent ne serait là pour l'aider dans ces terribles moments redoutés d'âmes plus mûres et plus expérimentées, aucun foyer n'existait qui pût l'accueillir comme une enfant de plus. Elle avait sa mère et celle-ci partie, elle était seule, sans ressources, car la pension viagère dont jouissait Mme Elyanni disparaissait avec elle.

Myrtô était fille d'un Grec et d'une Hongroise de noble race. La comtesse Hedwige Gisza avait rompu avec toute sa parenté en épousant Christos Elyanni, dont la vieille souche hellénique ne pouvait faire oublier, aux yeux des fiers magnats, que ses parents avaient dérogé en s'occupant de négoce, et que lui-même n'était qu'un artiste besogneux.

Artiste, il l'était dans toute l'acception du terme. Epris d'idéal, il vivait dans un rêve perpétuel où flottaient des visions de beauté surhumaine. La jolie Hongroise, vue un jour à Paris, à une fête de charité où Christos s'était laissé entraîner par un ami, l'avait frappé par sa grâce délicate, un peu éthérée, et la douceur radieuse de ses yeux bleus. Elle, de son côté, avait remarqué cet inconnu dont les longs cheveux noirs encadraient un visage si différent de tous ceux qui l'entouraient — un visage de médaille grecque, où le regard rayonnant d'une continuelle pensée intérieure mettait un charme indéfinissable. Elle se fit présenter l'artiste, obtint de la vieille cousine qui la chaperonnait que Christos fit son portrait, et, un jour, elle offrit elle-même sa main au jeune Grec qui avait jusque là soupiré en silence, sans oser se déclarer.

Elle était majeure, sans parenté proche, et pourvue d'une fortune peu considérable, mais indépendante. Elle devint Mme Elyanni... Et ce fut un ménage à la fois heureux et malheureux.

Heureux, car ils étaient unis par un amour profond et ne voyaient rien au delà l'un de l'autre... Malheureux, car ils avaient des défauts identiques, des goûts trop semblables. Alors que la nature rêveuse et trop idéaliste de Christos eût demandé, en sa compagne, le contrepoids d'une raison ferme, d'un jugement mûri et d'habitudes pratiques, il ne devait trouver, en Hedwige, qu'un charmant oiseau adorant les fleurs, la lumière, les étoffes claires et chatoyantes, incapable d'une pensée sérieuse et ignorant tout de la conduite d'une maison.

Après avoir vécu deux ans dans la patrie de Christos, ils étaient venus s'établir à Paris. Le peintre aimait cette ville où il était né, où était morte sa mère, une Française. Il espérait surtout arriver à percer enfin, atteindre quelque notoriété, réaliser le rêve de gloire qui chantait en son âme.

Mais il n'avait aucunement le goût de la réclame, et ses oeuvres, par leur caractère d'idéalisme très haut, ne s'adaptaient pas aux tendances modernes. La réussite ne vint pas, la fortune d'Hedwige se fondit peu à peu, et le jour où Christos mourut, d'une maladie due au découragement qui s'était lentement infiltré en lui, il ne restait à Mme Elyanni qu'une rente viagère, relativement assez considérable, laissée au peintre, et après lui à sa veuve, par un vieux cousin qui s'était éteint quelques années auparavant dans l'île de Chio.

Myrtô avait à cette époque douze ans. C'était une enfant vive et gaie, idolâtrée de ses parents en admiration devant sa beauté et son intelligence. Une piété très ardente et très profonde, la direction d'une vieille institutrice, femme d'élite, l'avaient heureusement préservée des conséquences que pouvait avoir l'éducation donnée par ces deux êtres charmants et bons, mais si peu faits pour élever un enfant... Et à la mort de Christos, on vit cette chose touchante et exquise: la petite Myrtô, dominant la douleur que lui causait la perte d'un père très chéri et la vue du désespoir de sa mère, se révélant tout à coup presqu'une femme déjà par le sérieux et le jugement, organisant, avec l'aide d'un vieil ami de son père, une nouvelle existence, soignant avec un tendre dévouement Mme Elyanni dont le chagrin avait abattu la santé toujours frêle.

La mère et la fille s'installèrent à Neuilly, dans un très petit appartement, au quatrième étage d'une maison habitée par de modestes employés. Mme Elyanni, que l'expérience n'avait pas corrigée, fit ajouter à la fenêtre de sa chambre ce bow-window et voulut qu'il fût continuellement garni de fleurs.

— Je me passerais plutôt de manger que de ne pas voir de fleurs autour de moi, avait-elle répondu au tuteur de Myrtô qui avançait discrètement que les revenus ne permettraient peut-être pas...

— Oh! Monsieur, il ne faut pas que maman soit privée de fleurs! avait dit vivement Myrtô.

Il fallait aussi que Mme Elyanni eût une nourriture délicate... Et, comme elle abhorrait les nuances foncées, elle exigeait que Myrtô fût toujours vêtue de blanc à l'intérieur, coutume peu économique, car la fillette, qui remplissait courageusement, avec une souriante attention, bien des menus devoirs de ménagère, devrait remplacer fréquemment ces costumes que sa mère ne souffrait pas de voir tant soit peu défraichis.

Il en était ainsi de nombreux détails, et malgré les économies que Myrtô, devenue une ménagère accomplie, réussissait à réaliser sur certains points, le budget s'équilibrait parfois difficilement.

Il avait fallu aussi compter avec les frais de son instruction. Grâce à une extrême facilité, aux admirables dispositions dont elle était douée, Myrtô avait pu les réduire au minimum. Elle avait conquis, l'année précédente, son brevet supérieur, et avait réussi à acquérir, en prenant de temps à autre quelques leçons d'un excellent professeur, un remarquable talent de violoniste.

Telle était Myrtô, petite âme exquise, ardente et pure, coeur délicatement bon et dévoué, chrétienne admirable, enfant par sa candide simplicité, femme par l'énergie et la réflexion d'un esprit mûri déjà au souffle de l'épreuve et des responsabilités.

Car tous les soucis retombaient sur elle. Mme Elyanni, languissante d'âme et de corps, se laissait gâter par sa fille et déclarait ne pouvoir s'occuper de rien. Depuis quelques années, elle ne voulait plus sortir et passait ses journées étendue, s'occupant à de merveilleuses broderies ou rêvant, les yeux fixés sur le dernier tableau peint par Christos, et où le peintre s'était représenté entre sa femme et sa fille, dans son petit atelier illuminé de soleil.

Elle s'était étiolée ainsi, hâtant la marche de la maladie qui l'avait terrassée enfin deux jours auparavant. En voyant la physionomie soucieuse du médecin appelé aussitôt, Myrtô avait compris que le danger était grand... Et en entendant, la veille, sa mère demander le prêtre, elle s'était dit que tout était fini, car l'âme insouciante de Mme Elyanni était de celles qui attendent les derniers symptômes avant-coureurs de la fin pour oser songer à se mettre en règle avec leur Dieu.

Ce matin, on lui avait apporté le Viatique... Et c'était autant pour la laisser faire en toute tranquillité son action de grâces que pour dérober à son regard les larmes difficilement contenues pendant la cérémonie, que Myrtô s'était réfugiée dans le bow-window.

Elle aimait profondément sa mère, d'une tendresse qui prenait, à son insu, une nuance de protection très explicable par la faiblesse morale de Mme Elyanni. Le coeur de Myrtô avait besoin de se donner, de s'épancher en dévouement sur d'autres coeurs souffrants, faibles, ou découragés. Sa mère disparue, ce serait fini de cette sollicitude de tous les instants qu'exigeait, depuis quelques mois surtout, Mme Elyanni. Personne n'aurait plus besoin de Myrtô... A moins qu'elle ne se fît religieuse pour déverser sur ses frères en Jésus-Christ les trésors de tendresse dévouée contenus dans son coeur. Mais, jusqu'ici, la voix divine n'avait pas parlé, Myrtô ignorait si elle avait la vocation religieuse.

Dans le silence qui régnait, à peine troublé de temps à autre par la corne d'un tramway, une voix faible appela:

— Myrtô!

La jeune fille se leva vivement et entra dans la chambre aux tentures claires, aux meubles de laque blanche. Des plantes vertes, des gerbes de fleurs en ornaient les angles, garnissaient les tables et la cheminée... Et, sur une petite table couverte d'une nappe blanche, d'autres fleurs encore s'épanouissaient entre les candélabres dorés et le crucifix.

Myrtô s'avança près du lit, elle se pencha vers le pâle visage flétri, entouré de cheveux blonds grisonnants.

— Me voilà, maman chérie. Que voulez-vous de votre Myrtô? demanda-t-elle en mettant un tendre baiser sur le front de sa mère.

— Je veux te parler, mignonne... Ecoute, Myrtô, j'ai compris depuis... depuis que je sens venir la mort...

— Maman! murmura Myrtô.

Les yeux bleus de la malade enveloppèrent la jeune fille d'un regard navré.

— Il faut bien nous faire à cette pensée, Myrtô... J'ai donc compris que je n'ai pas été pour toi une bonne mère...

— Maman! redit encore la jeune fille avec un geste de protestation.

— Si, ma chérie, c'est la vérité. Je t'ai beaucoup aimée, c'est vrai, mais autrement, je n'ai rempli aucun des devoirs maternels. J'ai laissé à ta petite âme courageuse toutes les responsabilités, tous les soucis, je n'ai su que m'enfermer dans mon chagrin et dépenser égoïstement tout notre petit revenu, au lieu de songer à économiser pour toi.

— C'était juste, maman, c'était bien ainsi! Moi, je suis jeune, je travaillerai...

— Tu travailleras!... Pauvre mignonne aimée! que pourras-tu faire? La concurrence est énorme... et d'ailleurs tu ne peux vivre seule, Myrtô. Il te faut l'abri d'un foyer, la sécurité au milieu d'une famille sérieuse... J'ai donc songé à ma cousine Gisèle. Tu sais que, seule de toute ma famille, elle a continué à se tenir en rapports avec moi, par quelques mots sur une carte au 1er janvier, par des lettres de faire-part. Elle avait épousé, trois ans avant mon mariage, le prince Sigismond Milcza. Un fils est né de cette union. Elle m'apprit quelques années plus tard son veuvage, puis son second mariage, la naissance de quatre enfants, et enfin un nouveau veuvage. Nous nous aimions beaucoup, et j'ai songé qu'en souvenir de moi elle accepterait peut-être de t'accueillir.

Myrtô se redressa vivement.

— Maman, voulez-vous donc que j'aille mendier la protection et l'hospitalité de ces parents qui n'ont pas voulu accepter mon cher père?

— Oh! les autres, non! Mais Gisèle n'a jamais cessé de me considérer comme de la famille.

— Cependant, maman, il ne me paraît pas admissible que je sois à la charge de la comtesse Zolanyi! dit vivement Myrtô.

— Non, mais elle doit avoir des relations étendues et très hautes, car les Gisza, les Zolanyi, les Milcza surtout sont de la première noblesse magyare. Ces derniers sont de race royale, et leur fortune est incalculable. Gisèle pourra donc, mieux que personne, t'aider à trouver une position sûre, elle sera pour toi une protection, un conseil... Et je voudrais que tu lui écrives de ma part, Myrtô, afin que je te confie à elle.

— Ce que vous voudrez, mère chérie! murmura Myrtô en baisant la jolie main amaigrie posée sur le couvre-pied de soie blanche un peu jaunie.

Sous la dictée de sa mère, elle écrivit un simple et pathétique appel à cette parente inconnue d'elle. A grand peine, Mme Elyanni parvint à y apposer sa signature... Myrtô demanda:

— Où dois-je adresser cette lettre?

— Depuis son second veuvage, Gisèle m'a donné son adresse au palais Milcza, à Vienne. Je suppose qu'après la mort du comte Zolanyi, elle a dû aller vivre près de son fils aîné, qui n'est peut-être pas marié encore. Envoie la lettre à cette adresse. Si Gisèle ne s'y trouve pas, on fera suivre.

Myrtô, d'une main qui tremblait un peu, mit la suscription, apposa le timbre, et se leva en disant:

— Je vais la porter chez les dames Millon. L'une ou l'autre aura certainement occasion de sortir ce matin et de la mettre à la poste.

Les dames Millon occupaient un logement sur le même pallier que Mme Elyanni. La mère était veuve d'un employé de chemin de fer, la fille travaillait en chambre pour un magasin de fleurs artificielles. C'étaient d'honnêtes et bonnes créatures, serviables et discrètes, qui admiraient Myrtô et auraient tout fait pour lui causer le moindre plaisir. Isolée comme l'était la jeune fille, Mme Elyanni n'ayant jamais voulu nouer de relations, elle avait trouvé plusieurs fois une aide matérielle ou morale près de ses voisines, et elle leur en gardait une reconnaissance qui se traduisait par des mots charmants et de délicates attentions, Myrtô n'étant pas de ces coeurs vaniteux et étroits qui considèrent avant toute chose la situation sociale et le plus ou moins de distinction du prochain.

La porte lui fut ouverte par Mlle Albertine, grande et belle fille brune, au teint pâle et au regard très doux.

— Mlle Myrtô!... Entrez donc, mademoiselle!

Et elle s'effaçait pour laisser la jeune fille pénétrer dans la salle à manger, où Mme Millon, une petite femme vive et accorte, était en train de morigéner un petit garçon de cinq à six ans, un orphelin que la mort de sa fille aînée et de son gendre avait laissé à sa charge... Elle s'avança vivement vers la jeune fille en demandant:

— Eh bien! mademoiselle Myrtô?

— Elle est si faible, si faible! murmura Myrtô.

Et un sanglot s'étouffa dans sa gorge.

— Pauvre chère petite demoiselle! dit Mme Millon en lui saisissant la main, tandis qu'Albertine se détournait pour dissimuler une larme.

— Je suis venue vous demander un service, reprit Myrtô en essayant de dominer le tremblement de sa voix. Quand vous descendrez, voulez-vous mettre cette lettre à la boîte?

— Mais certainement! Albertine a justement une course à faire dans cinq minutes, elle ne l'oubliera pas, comptez sur elle.

— Moi aussi, j'irai porter la lettre, dit le petit garçon qui s'était avancé et posait câlinement sa joue fraîche contre la main de Myrtô.

— Oui, c'est cela, Jeannot... et puis tu feras aussi une petite prière pour ma chère maman, dit la jeune fille en caressant sa petite tête rasée.

— Nous lui en faisons dire une tous les soirs, mademoiselle Myrtô... Et vous savez, si vous avez besoin de n'importe quoi, nous sommes là, toutes prêtes à vous rendre service.

— Oui, je connais votre coeur, dit Myrtô en tendant la main aux deux femmes. Merci, merci... Maintenant, je vais vite retrouver ma pauvre maman.

Lorsque la jeune fille eut disparu, Mme Millon posa la lettre sur la table, non sans jeter un coup d'oeil sur la suscription.

— Comtesse Zolanyi, Palais Milcza... Ces dames ne nous ont jamais dit grand'chose sur elles-mêmes, mais j'ai idée, Titine, qu'elles sont d'une grande famille. L'autre jour, pendant que j'étais près de Mme Elyanni, j'ai remarqué, sur un joli mouchoir fin dont elle se servait, une petite couronne brodée.

— Et Mlle Myrtô a des manières de princesse, qui lui viennent tout naturellement, cela se voit. Si elle pouvait donc avoir des parents qui l'accueillent, qui l'aiment comme elle le mérite!... Car la pauvre dame n'a plus guère à vivre, maman.

— Hélas! non! Si elle passe la nuit, ce sera tout... Pauvre petite demoiselle Myrtô! Ca me fend le coeur, vois-tu, Titine!

Et l'excellente personne sortit son mouchoir, tandis que sa fille, serrant les lèvres pour dominer son émotion, entrait dans la chambre voisine pour mettre son chapeau.

Pendant ce temps, Myrtô, rentrée dans la chambre de sa mère, s'occupait à défaire le petit autel. Elle allait et venait doucement, incomparablement élégante et svelte, avec des mouvements d'une grâce infinie.

— Myrtô!

Elle s'aprocha du lit... Mme Elyanni saisit sa main en disant:

— Regarde-moi, Myrtô!

Les yeux bleus de la mère se plongèrent dans les admirables prunelles noires, veloutées, rayonnantes d'une pure clarté intérieure. Toute l'âme énergique, ardente, virginale de Myrtô était-là... Et Mme Elyanni murmura doucement:

— Que je les voie encore, tes yeux, tes beaux yeux!... Myrtô, ma lumière!

— Maman, ne parlez pas ainsi! supplia la jeune fille. Il n'y a qu'une vraie lumière, c'est Dieu, et il ne faut pas...

— Oui, Il est la lumière, mais cette lumière incréée se communique aux âmes pures, et celles-ci la répandent autour d'elle... Ne t'étonne pas de m'entendre parler ainsi, Myrtô. Depuis hier, ta pauvre mère a bien réfléchi, elle a compris ce que tu avais été pour elle, ce que Dieu lui avait donné en lui accordant une fille telle que toi, et comment il lui aurait été impossible de vivre sans l'ange qu'elle a sans cesse trouvé à ses côtés. Je te bénis, Myrtô, mon amour, je te bénis de toute la force de mon coeur!

Ses mains se posèrent sur la chevelure blonde. Myrtô, sanglotante, s'était laissée tomber à genoux...

— Ne pleure pas, chérie. Pense que je vais retrouver mon cher Christos. Tous deux, de là-haut, nous veillerons sur toi...

Elle s'interrompit, à bout de forces, en laissant retomber ses mains que Myrtô pressa sur ses lèvres... Et elles demeurèrent ainsi, immobiles, savourant la douloureuse jouissance de ces dernières heures.

II

Enveloppée dans ses crêpes, un peu courbée sous son long châle noir, Myrtô marchait comme en un rêve, entre les dames Millon. Elle revenait vers le logis vide d'où était partie tout à l'heure la dépouille mortelle de Mme Elyanni.

Elle se sentait anéantie, presque sans pensée. Albertine avait doucement pris sa main pour la passer sous son bras... Et cette marque d'affectueuse attention avait mis un léger baume sur le coeur brisé de Myrtô.

En arrivant sur le palier du quatrième étage, Mme Millon demanda:

— Vous allez rester à déjeuner et finir la journée chez nous, mademoiselle Myrtô?... Et même y coucher, si vous le voulez bien, car ce serait trop triste pour vous...

Myrtô lui prit les mains et les pressa avec force.

— Merci, merci, madame! Mais je préfère rentrer tout de suite... m'habituer à cette solitude, à la pensée de ne plus la voir là...

Sa voix se brisa dans un sanglot.

— ... Demain, si vous le voulez bien, je viendrai partager votre repas... mais aujourd'hui, je ne peux pas... Ne m'en veuillez pas, je vous en prie!

— Oh bien sûr que non, ma pauvre demoiselle! Faites ce qui vous coûtera le moins... Mais je vais aller vous porter un bouillon...

— Non, pas maintenant, je ne pourrais pas. Ce soir, j'essaierai...

Elle leur tendit la main et entra dans l'appartement où la femme de ménage s'occupait à tout remettre en ordre.

Myrtô se réfugia dans sa chambre une petite pièce meublée avec une extrême simplicité. Elle enleva son chapeau, son châle, et s'assit sur un siège bas, près de la fenêtre.

Tout à l'heure, en se voyant seule derrière le char funèbre, elle avait eu, pour la première fois, la conscience nette du douloureux isolement qui était le sien... Et voici que cette impression lui revenait, plus vive, dans ce logis où elle avait, pendant des années, prodigué son dévouement à la mère dont elle était l'unique affection.

Lorsque le pénible événement s'était trouvé accompli, elle avait aussitôt télégraphié à son tuteur. Celui-ci, vieil artiste célibataire, vivait retiré sur la côte de Provence. Il avait répondu par des condoléances, mettant en avant ses rhumatismes qui lui interdisaient tout déplacement. D'offres de service à sa pupille, pas un mot.

La comtesse Zolanyi n'avait pas répondu. Peut-être ne se trouvait-elle pas à Vienne... Et d'ailleurs, Myrtô comptait si peu sur cette grande dame qui ne se souciait sans doute aucunement d'une jeune cousine inconnue et très pauvre! Lorsqu'elle aurait dominé ce premier anéantissement qui la terrassait, elle envisagerait nettement la situation et chercherait, avec l'aide des dames Millon, un moyen de se tirer d'affaire.

Mais aujourd'hui, non, elle ne pouvait pas! Elle se sentait faible comme un enfant...

Un coup de sonnette retentit. La femme de ménage alla ouvrir, Myrtô entendit un bruit de voix... Puis on frappa à la porte de sa chambre...

— Mademoiselle, c'est une dame qui demande à vous parler.

Une envie folle lui vint de répondre:

— Pas aujourd'hui!... oh! pas aujourd'hui!

Mais elle se domina, et, se levant, elle entra dans la pièce voisine.

Une dame de petite taille, en deuil léger et d'une discrète élégance, se tenait debout au milieu de la salle à manger. Sous la voilette, Myrtô vit un fin visage un peu flétri, des yeux qui lui rappelèrent ceux de sa mère, et qui exprimaient une sorte de surprise admirative en se posant sur la jeune fille...

L'inconnue s'avança vers Myrtô en disant en français, avec un léger accent étranger:

— J'arrive donc trop tard?... Ma pauvre Hedwige?...

— Oui, c'est fini, dit Myrtô.

Et, pour la première fois depuis deux jours, les larmes jaillirent enfin des yeux de la jeune fille.

— Ma pauvre enfant! dit l'étrangère en lui prenant la main et en la regardant avec compassion. Et dire que j'étais à Paris, que j'aurais pu accourir aussitôt près d'Hedwige!... Mais votre lettre m'a été renvoyée de Vienne, je l'ai reçue ce matin seulement.

— Quoi, vous étiez à Paris! dit Myrtô d'un ton de regret. Oh! si nous avions pu nous douter!... Mais asseyez-vous, Madame!... Et permettez-moi de vous remercier dès maintenant d'être accourue si vite à l'appel de ma pauvre mère.

— C'était chose toute naturelle, dit la comtesse en prenant place sur le fauteuil que lui avançait Myrtô. Hedwige et moi, bien que cousines assez éloignées, avons été élevées dans une grande intimité. J'en ai toujours conservé le souvenir, malgré... enfin, malgré ce mariage qui avait mécontenté notre parenté.

Le front de Myrtô se rembrunit un peu, tandis que la comtesse continuait d'un ton calme, où passait un peu d'émotion:

— Je n'ai donc pas hésité à venir, espérant bien la trouver encore en vie... Mais la concierge m'a appris que... tout était fini.

— Oui, c'est fini, fini! dit Myrtô.

Elle s'était assise en face de la comtesse, et le jour un peu terne éclairait d'une lueur grise son délicieux visage fatigué et pâli, sur lequel les larmes glissaient, chaudes et pressées.

La comtesse parut touchée, son regard mobile s'embua un peu... Elle se pencha et prit la main de la jeune fille.

— Voyons, mon enfant, ne vous désolez pas. En souvenir d'Hedwige, je suis prête à vous aider, à vous accorder cette protection que ma pauvre cousine me demandait pour vous... Racontez-moi un peu votre vie, parlez-moi d'elle et de vous.

On ne pouvait nier qu'elle ne se montrât bienveillante, bien qu'avec une nuance de condescendance qui n'échappa pas à Myrtô. Cependant, la jeune fille avait craint de se heurter à la morgue de cette parente inconnue, et elle éprouvait un soulagement en constatant en elle une certaine dose d'amabilité et même de sympathie.

Elle fit donc brièvement le récit de leur existence depuis la mort de M. Elyanni. Parfois, la comtesse lui adressait une question. Entre autres choses, elle s'informa de l'état des finances de l'orpheline. Myrtô lui apprit qu'il ne lui restait rien, sauf un mince capital représentant une rente de quatre cents francs.

Oui, vous me disiez cela dans votre lettre, mais je pensais que vous possédiez peut-être quelques autres petites ressources. Hedwige avait de fort beaux bijoux, des diamants pour une somme considérable...

— Tout a été vendu au moment de la maladie de mon père, sauf une croix en opales à laquelle ma mère tenait beaucoup.

— Oui, c'est un bijou de famille qui venait d'une aïeule... Ainsi donc, vous ne possédez rien, mon enfant? Et vous n'avez aucune parenté du côté paternel?

— Aucune, Madame. La famille de mon père était déjà complètement éteinte à l'époque de son mariage.

La comtesse passa lentement sur son front sa main fine admirablement gantée.

— En ce cas, mon enfant, il me paraît que mon devoir est tout tracé. Vous êtes une Gisza par votre mère — cela, personne de notre parenté ne peut le discuter — vous avez donc droit à l'abri de mon foyer...

— Madame, je ne demande qu'une chose! interrompit vivement Myrtô. C'est que vous m'aidiez à trouver une situation sérieuse, dans une famille sûre... Car mon seul désir est de gagner ma vie, et je n'accepterais jamais de me trouver à votre charge.

Les sourcils blonds de la comtesse se froncèrent légèrement.

— Une situation, dites-vous?... Et laquelle donc? institutrice, demoiselle de compagnie?... Tout d'abord je vous répondrai que vous êtes beaucoup trop jeune, et que... enfin, que vous avez un visage... des manières... qui rendront difficile pour vous une position de ce genre.

Myrtô rougit et des larmes lui montèrent aux yeux. Elle était si totalement dépourvue de coquetterie que le compliment implicite contenu dans la constatation de son interlocutrice ne lui avait causé qu'une impression pénible, en lui faisant toucher du doigt l'obstacle qui s'élevait devant ses rêves de travail.

(A suivre)

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 25 cents par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

A VENDRE—Renards argentés pour la reproduction. Nous avons encore quelques paires de nos Renardeaux 1925 à vendre, descendants des fameux spécimens que nous avons importés de l'Ile du Prince-Edouard et qui ont fait notre réputation comme éleveurs de renards argentés. Ecrivez-nous pour prix et conditions: F.-M. Chalieux, représentant de la Birnie Silver Black Fox Co., 608, Edifice Lombard, Winnipeg.

ON DEMANDE une cuisinière chez Mme Joseph Bernier, 182, ave. Provencher, Saint-Boniface. Tél. N 2670.

MIEL PUR A VENDRE — $9.50 la caisse de 60 livres. Chaque caisse contient six seaux de 10 livres. S'adresser à la Maison Saint-Joseph, Otterburne, Man. 23

MAIN-D'OEUVRE AGRICOLE — Les fermiers qui ont besoin de main-d'oeuvre pour l'automne et l'hiver peuvent s'adresser à M. l'abbé Meunier, archevêché de Saint-Boniface.

ON DEMANDE une servante pour ménage général; famille de trois adultes. S'adresser à Mme Bénard, 43, Middlecote, Winnipeg. 24

EPICERIE-BOUCHERIE — Paroisse du Sacré-Coeur. $1,200 achète le tout. S'adresser à C. Buffet, 204, Bloc McIntyre. Tél. A 6265. 19p

PIANO A VENDRE — Comme neuf. Raison: départ. S'adresser à L.-H. Audet, Morris, Man. 20p

MAISONS A LOUER à Saint-Boniface. No 512, rue St-Jean-Baptiste, 6 chambres et bain, chauffage eau chaude, $25: 415, rue Aulneau, coin Dollard Boulevard, 6 chambres et bain, $25: No 269, Notre-Dame, 4 chambres, $23. S'adresser à C. Buffet, 204, Bloc McIntyre. Tél A 6265. 20p

FERMES A VENDRE — Saint-Jean-Baptiste, sur rivière Rouge, 250 ou 370 acres, stock et roulant, $37 l'acre; village de Lorette, 104 acres, $2,000; Grande-Pointe, 480 acres, stock et roulant, $25. S'adresser à C. Buffet, 204, B— McIntyre. Tél. A 6265. 20p

MAISONS modernes à vendre à St-Boniface — 254, rue Bertrand, bungalow moderne, $2,850, $250 comptant; 269, rue Notre-Dame, 4 chambres, $2,500, $150 comptant; 513, rue Saint-Jean-Baptiste, 6 chambres, chauffage eau chaude, $4,500, conditions faciles. S'adresser à C. Buffet, Bloc McIntyre. Tél. A 6265. 20p

BUNGALOW MODERNE à vendre, rue Saint-Jean-Baptiste, 6 chambres et salle de bain, $4,500, $500 comptant, balance facile. S'adresser à C. Buffet, 204, Bloc McIntyre. Tél. A 6265. 20p

BOUCHERIE-EPICERIE, ave. William, près paroisse du Sacré-Coeur. $1,200 achète le tout. S'adresser à C. Buffet, 204, Bloc McIntyre. Tél. A 6265.

HOTEL A LOUER dans un bon centre canadien-français avec deux tables de billard sur place et bonne place pour un barbier; 22 chambres, bonne cuisine avec poêle, bonne salle à manger. Une bonne place pour une personne qui donnerait service aux commis voyageurs. Pour informations, s'adresser à J.-D. Panthou, Vawn, Sask. 22p

WINNIPEG

Une conférence sur Paris à l'Université

Nous sommes heureux d'annoncer que le professeur Charles Saunders, le célèbre découvreur du blé Marquis, donnera une conférence à Winnipeg, lundi soir, sous les auspices du département français de l'Université. Il parlera de ses "Impressions de Paris". M. Saunders a fait plusieurs voyages d'études en France et sa parfaite connaissance du français a rendu son séjour dans ce pays particulièrement profitable et intéressant. C'est un admirateur de la science et des méthodes françaises. Ajoutons qu'il compte un grand nombre d'amis parmi les Canadiens français d'Ottawa.

La population française de Winnipeg et de Saint-Boniface ne peut manquer de venir entendre ce distingué professeur raconter ses impressions de Paris. Sa conférence aura lieu à 8 h. du soir, au théâtre A de l'Université.

M. Saunders parlera en anglais, mais il a bien voulu consentir à dire quelques mots en français pour les auditeurs de langue française qui ne manqueront pas d'être nombreux.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Le samedi 24 courant aura lieu le thé annuel de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises, dans la salle paroissiale du Sacré-Coeur. Tous les membres sont cordialement invités ainsi que leurs amies. Il y aura un programme musical et le thé sera servi de 2 h. à 6 h.

La première neige de la saison à Winnipeg

La première chute de neige véritable de la saison a eu lieu vendredi et samedi. Il en est tombé à peu près un pouce qui a d'ailleurs fondu rapidement. On signale également de la neige en plusieurs localités du Manitoba. La température s'est légèrement refroidie.

PETITES NOTES

L'hon. T.-C. Norris a démissionné comme député provincial de Lansdowne, afin de pouvoir se présenter au fédéral dans Winnipeg-Sud.

• • •

Un dément est entré en coup de vent dans un poste de police de Winnipeg en hurlant qu'il voulait à tout prix sauver Marie Stuart, l'infortunée souveraine dont l'Ecosse et la France ont connu la lamentable destinée. C'est là une intervention qui part sûrement d'un naturel foncièrement bon, mais dont le seul tort est de se produire avec un retard de près de trois siècles et demi.

• • •

Mlle Josephine Leclaire, qui avait la garde du petit Donald Simpson, mort des suites des brûlures causées par un bain bouillant, a été exonéré de tout blâme par le jury. Celui-ci a déclaré que les brûlures étaient purement accidentelles.

• • •

Tony Totill, alias G. Rivard, et Richard Lawrence, se sont évadés de la ferme de la prison du Manitoba, à 60 milles à l'est de Winnipeg. La police est à leur recherche. On n'a pas réussi à retrouver les deux malfaiteurs encore en liberté faisant partie du groupe de cinq qui se sont échappés récemment de la prison provinciale.

• • •

Mlle Grace Drummond, infirmière de Winnipeg, a été tuée instantanément près de Rosser, Man. L'auto dans lequel elle se trouvait a été frappé par un train en traversant un passage à niveau.

• • •

Dix-huit voyageurs, dont six de Winnipeg, ont été blessés dans un déraillement du Chemin de fer National qui a eu lieu lundi matin à un demi-mille d'Ituna, Sask.

Les mots d'enfants

Une vieille dame s'étant présentée chez la maman de Toto, celui-ci, en attendant l'arrivée de sa mère au salon, engage la conversation:

— Quel âge as-tu, mon petit ami? fait la vieille dame amusée par son aplomb.

— Sept ans! fit le gosse. Et vous?

— Oh! moi, je suis si vieille que je ne me rappelle pas l'année de ma naissance.

— Ca ne fait rien! fait Toto, indulgent. Dites-moi seulement le siècle.

Apprenons à sourire

Trop peu nombreuses sont les femmes qui savent remercier aimablement d'un service rendu. Nos aïeules savaient sourire, on ne sait plus que rire aux éclats. Et n'était-ce pas autrefois le plus joli merci qu'une femme savait adresser à un homme et le meilleur encouragement à nouveau service? Apprenons donc de nouveau à sourire, sachons avoir toujours un air aimable. C'est difficile aujourd'hui, beaucoup plus qu'hier, parce que la femme connaît de multiples soucis qui n'ont pas pesé sur les épaules de nos aïeules.

• • •

La récolte du tabac au Canada s'est élevée en 1924 à 18,710,740 livres évaluées à $4,558,898. La superficie affectée à cette culture était de 21,317 acres, situées dans les provinces de Québec et d'Ontario.

ITINERAIRE DES ASSEMBLEES DU

Très Hon. Arthur MEIGHEN

MERCREDI 21 OCTOBRE
Saint-François-Xavier

SAMEDI 24 OCTOBRE
Saint-Eustache

(A huit heures du soir)

ORATEURS:
Sir Rodmond Roblin, MM. Joseph Hamelin, J.-T. Beaubien, John-T. Haig